

Rapport de la

TREIZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Harare, Zimbabwe, 16-25 juillet 1984



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

**Etats Membres de la FAO appartenant à la Région Afrique
(au 25 juillet 1984)**

Algérie	Haute-Volta*	République du Cameroun
Angola	Kenya	République-Unie de Tanzanie
Bénin	Lesotho	Rwanda
Botswana	Libéria	Sao Tomé-et-Principe
Burundi	Madagascar	Sénégal
Cap-Vert	Malawi	Seychelles
Comores	Mali	Sierra Leone
Congo	Maroc	Soudan
Côte-d'Ivoire	Maurice	Swaziland
Ethiopie	Mauritanie	Tchad
Gabon	Mozambique	Togo
Gambie	Namibie	Tunisie
Ghana	Niger	Zaïre
Guinée	Nigéria	Zambie
Guinée-Bissau	Ouganda	Zimbabwe
Guinée équatoriale	République centrafricaine	

* A pris le nom de Burkina Faso le 4 août 1984.

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour l'Afrique

Première	—	Lagos, Nigéria, 3-12 novembre 1960
Deuxième	—	Tunis, Tunisie, 1-10 novembre 1962
Troisième	—	Addis-Abeba, Ethiopie, 3-15 septembre 1964
Quatrième	—	Abidjan, Côte-d'Ivoire, 9-19 novembre 1966
Cinquième	—	Kampala, Ouganda, 18-29 novembre 1968
Sixième	—	Alger, Algérie, 17 septembre-3 octobre 1970
Septième	—	Libreville, Gabon, 14-30 septembre 1972
Huitième	—	Rose Hill, Maurice, 1-17 août 1974
Neuvième	—	Freetown, Sierra Leone, 2-12 novembre 1976
Dixième	—	Arusha, Tanzanie, 18-28 septembre 1978
Onzième	—	Lomé, Togo, 16-27 juin 1980
Douzième	—	Alger, Algérie, 22 septembre-2 octobre 1982
Treizième	—	Harare, Zimbabwe, 16-25 juillet 1984

RAPPORT DE LA
TREIZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO

POUR L'AFRIQUE

Harare, Zimbabwe, 16-25 juillet 1984

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1984

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS FORMULEES	iv - x
	<u>Paragraphes</u>
QUESTIONS PRELIMINAIRES	
Organisation de la Conférence	1 - 2
Election du Président, des Vice-présidents et du Rapporteur	3 - 4
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	5
Cérémonie d'ouverture	6 - 12
RESUME DES DEBATS	
Déclaration du Directeur général de la FAO	13 - 22
Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique	23 - 53
DECLARATION DE HARARE SUR LA CRISE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE	53
RESOLUTION 1/84 - La crise alimentaire en Afrique	54
Rapport du Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Afrique sur les activités de la FAO dans la région, notamment sur la suite donnée aux principales recommandations formulées par la deuxième Conférence régionale et Programme de travail et budget pour 1984-85	55 - 58
QUESTIONS TECHNIQUES	
Formation de personnel pour le développement agricole et rural en Afrique	59 - 78
Politiques des prix agricoles en Afrique	79 - 94
Suivi de la mise en oeuvre de la partie agricole du plan d'action de Lagos	95 - 98
Suivi de la CMRADR: le changement des systèmes agraires pour la lutte contre la pauvreté rurale	99 - 115
L'irrigation en Afrique: perspectives et tendances	116 - 124
Développement et transfert de la technologie alimentaire et agricole	125 - 135
Campagne panafricaine contre la peste bovine	136 - 147
Représentation de la région au groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)	148 - 151
CONCLUSIONS	
Date et lieu de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique	152 - 153
Examen et adoption des rapports	154
Clôture de la Conférence	155 - 162
<u>ANNEXES</u>	
A. Ordre du jour	
B. Liste des participants	
C. Liste des documents	
D. Extrait du rapport du Comité technique	

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS FORMULEES

Formation de personnel pour le développement agricole et rural en Afrique ✓

A l'attention des Gouvernements

La Conférence:

1. a recommandé à tous les pays africains de prendre les mesures nécessaires pour élaborer des politiques et plans nationaux et formuler des programmes et projets en vue de mettre en oeuvre la Stratégie et le Programme d'action (par. 62).
2. a recommandé aux gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour former du personnel agricole en nombre suffisant (par. 63).
3. a instamment invité les gouvernements africains à renforcer leurs services vétérinaires (par. 64).
4. a recommandé que les gouvernements de la région aient davantage recours aux établissements de formation qui existent en Afrique et déploient des efforts collectifs pour les renforcer (par. 65).
5. a recommandé aux gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour élargir les capacités de formation dans certaines institutions (par. 66).
6. a souligné la nécessité d'intensifier la formation agricole des africaines à tous les niveaux (par. 67).
7. a recommandé que la proportion des femmes inscrites dans les établissements agricoles passe des 15 pour cent actuels à 30 pour cent d'ici l'an 2000 (par. 67).
8. a recommandé que les femmes qualifiées aient plus de possibilités d'être affectées à divers postes (par. 67).
9. a souligné la nécessité de ventiler davantage les données par grandes disciplines agricoles et a reconnu que cette tâche exigeait des études et des analyses plus approfondies au niveau national (par. 68).
10. a souligné la nécessité d'élaborer des programmes de formation spécialisée dans les domaines importants ci-après: recherche en matière de cultures vivrières et commerciales, conception et analyse des projets, mise en valeur des ressources en eau, vulgarisation agricole, services vétérinaires, industrie alimentaire, protection des plantes, technologie après récolte, énergie agricole, aviculture, capture et manutention des produits de la mer, économie ménagère, etc. (par. 69).
11. a recommandé la création d'un réseau de centres d'études agricoles supérieures dans ces disciplines et le renforcement des efforts dans ce sens (par. 69).
12. a instamment invité les gouvernements à mettre davantage l'accent sur la formation des vulgarisateurs et des techniciens de niveau intermédiaire (par. 70).
13. a instamment invité les pays d'Afrique à collaborer entre eux pour améliorer les établissements existants et en tirer le meilleur parti (par. 75).
14. a demandé instamment aux gouvernements de mettre en place, dans le domaine de l'enseignement et de la formation agricoles, un programme de CTPD (par. 76).
15. a demandé instamment aux gouvernements de prendre des mesures importantes pour améliorer les perspectives de carrière, stabiliser les postes et fournir encouragements et soutien logistique (par. 77).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

16. a recommandé que les documents: "Evaluation du personnel agricole qualifié en Afrique", "Répertoire des établissements d'enseignement et de formation agricoles en Afrique" et "Activités de formation agricole organisées par la FAO en Afrique" soient distribués à toutes les institutions nationales et régionales intéressées ainsi qu'aux organismes régionaux qui s'occupent du développement agricole et rural en Afrique (par. 60).
17. a instamment invité la FAO et les autres organisations internationales intéressées à aider, dans la mesure de leurs moyens, les pays d'Afrique à mettre en oeuvre la Stratégie et le Programme d'action (par. 62).
18. a demandé que la FAO envisage de consacrer des fonds à l'octroi de bourses en quantités accrues pour la spécialisation dans des disciplines concernant l'alimentation et l'agriculture (par. 72).
19. a recommandé que la FAO aide les pays d'Afrique plus précisément dans les activités suivantes:
 - élaboration de projets pour ceux des pays où la pénurie de personnel qualifié est critique, à soumettre pour financement aux organismes bilatéraux et multilatéraux;
 - octroi de bourses à tous les pays de la région, sur la base des priorités établies par les gouvernements;
 - renforcement des établissements d'enseignement et de formation ou création de nouveaux établissements;
 - création de centres d'études supérieures pour les principales disciplines agricoles;
 - assistance aux Etats Membres pour la mise en place de systèmes nationaux d'évaluation et de surveillance de l'enseignement et de la formation agricoles (par. 73).
20. a recommandé que la FAO joue un rôle de coordonnateur dans la mobilisation de ressources supplémentaires pour l'exécution des programmes de formation et de mise en place d'institutions (par. 74).
21. a invité la FAO à aider les pays d'Afrique à promouvoir les activités de CTPD dans ce domaine (par. 76).
22. a invité la FAO à continuer, dans les limites de ses ressources, à accorder aux pays africains son soutien technique pour la formation du personnel nécessaire (par. 78).

Politiques des prix agricoles en Afrique

A l'attention des Gouvernements

La Conférence:

23. a recommandé aux Etats Membres de collaborer avec la FAO à l'étude mondiale (par. 80).
24. a recommandé que les produits destinés à l'aide alimentaire proviennent autant que possible de pays ayant des habitudes alimentaires analogues et soient accordés au moyen d'opérations triangulaires (par. 90).

25. a recommandé que soient encouragés les échanges interpays et intrarégionaux de produits alimentaires (par. 90).
26. a souligné la nécessité d'accorder des subventions pour encourager l'introduction de techniques de production améliorées, mais a précisé que ces subventions ne devraient pas avoir un caractère permanent (par. 92).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

27. a recommandé que le Secrétariat tienne compte, dans l'étude mondiale, du caractère hétérogène des pays d'Afrique (par. 80).
28. a recommandé qu'on utilise des études de politiques de prix particulières à chaque pays d'Afrique (par. 80).
29. a invité la FAO à accroître son aide aux Etats Membres pour leur permettre de développer leurs capacités en matière d'analyse des politiques de prix (par. 84).

Suivi de la mise en oeuvre de la partie agricole du Plan d'action de Lagos

A l'attention des Gouvernements

La Conférence:

30. a souligné que tous les intéressés devraient redoubler d'efforts en vue d'atteindre les objectifs du PAL et a mis en évidence l'importance considérable de l'aide que la FAO accorde aux pays (par. 96).
31. a fait valoir combien il importait d'établir des systèmes de surveillance (par. 97).
32. a souligné que la mise en place de systèmes appropriés de surveillance reste essentiellement la responsabilité des pays intéressés (par. 97).
33. a décidé de recommander aux gouvernements membres:
 - de mettre en place un système approprié de surveillance (voir section V du document ARC/84/5).
 - d'adopter les indicateurs socio-économiques pour la surveillance figurant à l'Annexe B, en les modifiant en fonction de chaque Etat Membre; et
 - de demander à la FAO de contribuer, de concert avec les autres organismes intéressés, à la mise en place de systèmes de surveillance appropriés, et de fournir des avis et une formation pour le renforcement des systèmes de surveillance nationaux et régionaux (par. 98).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

34. a demandé à la FAO d'établir des liens étroits avec les autres organismes pertinents, notamment l'OUA et la CEA, pour établir un système de surveillance efficace (par. 97).

Suivi de la CMRADR: Le changement des systèmes agraires pour la lutte contre la pauvreté rurale

A l'attention des Gouvernements

La Conférence:

35. a instamment invité les gouvernements membres à mettre en oeuvre les recommandations de la Consultation gouvernementale sur le rôle des femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire (par. 104).
36. a souligné la contribution apportée par les femmes à la production de denrées de base et a demandé que soit mise au point une technologie appropriée (par. 107).
37. a reconnu que la participation populaire est une condition essentielle de toute stratégie de développement rural et a demandé un soutien continu aux organisations populaires (par. 108).
38. a souligné la nécessité d'atteindre efficacement les populations rurales et a recommandé aux gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour renforcer les services de vulgarisation destinés aux agriculteurs comme aux agricultrices (par. 109).
39. a instamment invité les gouvernements à redoubler d'efforts dans le domaine du développement rural et à prendre les mesures nécessaires pour tirer profit de l'expérience et des connaissances acquises dans la région grâce aux activités de CTPD (par. 110).
40. a invité les pays qui n'avaient pas encore adhéré au CDRIA à le faire (par. 113).
41. a considéré que la principale tâche incombait d'abord aux gouvernements et populations intéressés et a donc recommandé que les gouvernements prennent les mesures spécifiques ci-après, notamment qu'ils:
 - axent davantage leurs politiques sur la lutte contre la pauvreté rurale, accroissent le montant des ressources allouées à l'agriculture, améliorent les services en zone rurale et établissent un système approprié de surveillance et d'évaluation pour les activités de développement rural;
 - encouragent la population rurale à s'organiser en associations autonomes et fournissent les structures nécessaires pour procurer facteurs de production et services aux populations rurales;
 - soutiennent les programmes en faveur des femmes et coordonnent l'action des institutions gouvernementales pour promouvoir la participation des femmes aux activités de développement, en mettant l'accent en particulier sur la production vivrière et la sécurité alimentaire;
 - dispensent un enseignement, une formation et des services de vulgarisation aux populations rurales grâce à des méthodes adaptées à leurs situations particulières;
 - fournissent un soutien au Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (par. 114).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

42. a demandé à la FAO de continuer à améliorer les indicateurs socio-économiques nécessaires aux systèmes de surveillance et d'évaluation dans le contexte africain (par. 102).

43. a suggéré que les documents et recommandations de la Consultation gouvernementale sur le rôle des femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire soient diffusés à tous les pays et organisations intéressés (par. 104).
44. a suggéré qu'un rapport sur l'intégration des femmes dans le développement rural soit préparé pour la prochaine conférence régionale pour l'Afrique, et qu'il soit soumis à la Conférence de la FAO de 1987 et examiné dans d'autres instances (par. 105).
45. a demandé que la FAO mobilise des ressources supplémentaires pour des activités connexes aux niveaux des politiques, de la recherche et du terrain; et que l'accent soit mis sur la vulgarisation et la formation et sur le soutien des structures et de la planification en vue de faciliter l'intégration et l'appui des activités des femmes rurales dans les ministères (par. 106).
46. a demandé que l'on poursuive les études approfondies sur la dynamique des structures agraires et la pauvreté rurale (par. 111).
47. a de nouveau rendu hommage à la FAO pour son aide efficace en faveur du développement rural et a suggéré que l'Organisation:
 - poursuive son programme pour aider les pays qui s'efforcent de mettre en oeuvre le Programme d'action de la CMRADR et donne la priorité à l'Afrique;
 - collabore, en tant que chef de file de l'Equipe spéciale du CAC sur le développement rural, avec les autres institutions des Nations Unies, pour aider les pays à mettre en oeuvre la réforme agraire et le développement rural aux niveaux national et régional;
 - maintienne son soutien technique au Centre de développement rural intégré pour l'Afrique et lui accorde l'assistance nécessaire pour qu'il puisse continuer à aider ses Etats Membres;
 - aide les Etats Membres à analyser les changements de leurs systèmes agraires et à identifier des indicateurs permettant de perfectionner les systèmes de surveillance et d'évaluation de leurs politiques nationales de réforme agraire et de développement rural;
 - continue à fournir une aide aux Etats membres pour identifier les besoins des femmes rurales en matière de développement rural et planifier et exécuter des activités nationales permettant de couvrir ces besoins, en mettant tout spécialement l'accent sur le rôle des femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire, comme suite à la recommandation de la Consultation gouvernementale qui s'est tenue sur cette question; et
 - rende compte à la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique du suivi de la CMRADR (par. 115).

L'irrigation en Afrique: Perspectives et tendances

A l'attention des Gouvernements

La Conférence:

48. a souligné la nécessité d'élaborer des politiques et stratégies rationnelles de développement de l'irrigation et du drainage et d'aménagement des eaux (par. 118).
49. a suggéré d'avoir recours à l'expérience acquise dans d'autres régions (par. 120).
50. a estimé que les gouvernements doivent mettre davantage l'accent sur la coopération avec les commissions existantes des bassins fluviaux interpays (par. 121).
51. a instamment demandé que l'on continue à accorder la priorité à l'enquête sur les besoins en personnel (par. 124).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

52. a reconnu qu'il était nécessaire d'étudier et d'examiner les expériences faites en matière d'irrigation au sein de la région et à l'extérieur de celle-ci (par. 119).
53. a suggéré que soit organisée une réunion consultative régionale permettant d'échanger des informations sur les stratégies de développement de l'irrigation et de coopération régionale (par. 119).

Développement et transfert de la technologie alimentaire et agricole

A l'attention des Gouvernements

La Conférence:

54. a recommandé que des recherches adaptatives orientées vers l'action soient consacrées à des cultures qui se prêtent aux méthodes et techniques de la petite exploitation (par. 43).
55. a recommandé l'élaboration d'une série de techniques appropriées (par. 127).
56. a suggéré d'étudier les effets de la pollution industrielle sur les écosystèmes aquatiques (par. 130).
57. a recommandé que, dans le cadre de sa stratégie générale de développement de l'alimentation et de l'agriculture, chaque pays définisse avec précision ses besoins technologiques et sa politique dans ce domaine (par. 132).
58. a instamment demandé aux Etats Membres de profiter pleinement des excellents services AGRIS et CARIS fournis par la FAO (par. 134).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

59. a instamment demandé à l'Organisation d'intensifier ses efforts visant à renforcer les réseaux de coopération, à encourager les échanges de ressources génétiques, à organiser des réunions de chercheurs africains et à renforcer la coopération entre institutions nationales de recherche (par. 131).
60. a demandé à la FAO de poursuivre son assistance aux Etats Membres pour l'examen et la planification des systèmes nationaux de recherche (par. 133).
61. a instamment invité l'Organisation à poursuivre et à intensifier ses efforts visant à aider à l'examen et à la planification des systèmes nationaux de recherche (par. 133).
62. a demandé à l'Organisation de procéder, en collaboration avec d'autres organismes et avec les instituts internationaux et régionaux de recherche, à un examen périodique des technologies existantes (par. 134).
63. a exprimé l'espoir que l'aide au développement de la recherche et de la technologie se poursuive et aille en augmentant (par. 135).

Campagne panafricaine contre la peste bovine

A l'attention des Gouvernements

La Conférence:

64. a insisté sur la nécessité de lancer la Campagne multidonateurs à long terme de lutte contre la peste bovine en Afrique (par. 136).

65. a souligné que la prompte mise en oeuvre de la Campagne panafricaine contre la peste bovine dépendait en premier lieu de la disponibilité de fonds (par. 139).
66. a souligné l'importance que revêt la formation intensive de tout le personnel qui doit participer à la Campagne (par. 140).
67. est convenue que les pays qui ne participent pas encore à la Campagne devraient prendre part à la formation, notamment en matière de techniques de diagnostic (par. 140).
68. a souligné l'importance de la recherche sur la peste bovine en ce qui concerne les méthodes de diagnostic (par. 142).
69. a fait valoir qu'en définitive le succès de la Campagne dépendrait essentiellement de l'engagement des gouvernements africains (par. 145).
70. a suggéré que tous les gouvernements soient prêts à assurer des ressources financières suffisantes, là où elles sont disponibles (par. 145).

A l'attention de la FAO, des autres Organisations et des Gouvernements

La Conférence:

71. a recommandé que, vu l'importance que revêt le lancement rapide de la Campagne:
 - toutes les parties intéressées fassent tout leur possible pour que la Campagne démarre rapidement ainsi qu'il est indiqué dans le document de projet;
 - la CEE et d'autres donateurs soient invités à assurer un financement suffisant pour toute la durée de la Campagne;
 - les Etats Membres de la Campagne accroissent le montant des ressources allouées à l'exécution des projets nationaux de lutte contre la peste bovine et veillent à ce que le suivi essentiel de la phase de consolidation soit réalisé à long terme, de manière à faciliter le développement général de l'élevage en Afrique;
 - la Campagne de lutte contre la peste bovine soit accompagnée d'un renforcement général des services vétérinaires et harmonisée avec toutes les politiques générales de développement de l'élevage existant dans les pays d'Afrique intéressés et concernant d'autres maladies animales telles que la trypanosomiase;
 - des efforts spéciaux soient déployés pour accroître la production de vaccins contre la peste bovine en Afrique et pour améliorer leur qualité;
 - la FAO poursuive ses efforts pour la recherche de ressources financières en vue d'aider les Etats Membres notamment à former le personnel de tous niveaux, et qu'elle continue de surveiller l'évolution de la situation pendant toute la durée de la Campagne.
 - la FAO maintienne et augmente, dans les limites des ressources disponibles, le financement et le soutien qu'elle destine à la Campagne contre la peste bovine en Afrique (par. 147).

Représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

72. la Conférence a élu la Guinée pour représenter la région pendant une période de quatre ans (1985-1988), avec la Tanzanie dont le mandat est en cours. La Conférence a remercié le Sénégal d'avoir représenté la région ces quatre dernières années (par. 151).

QUESTIONS PRELIMINAIRES

Organisation de la Conférence

1. La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue à Harare, République du Zimbabwe, du 16 au 25 juillet 1984. La session plénière de la Conférence a été précédée, du 16 au 20 juillet 1984, par la réunion du Comité technique.
2. Ont participé à la réunion les délégués de 41 Etats Membres de la région; les observateurs d'Etats Membres extérieurs à la région; les représentants des Nations Unies et des institutions spécialisées; des observateurs d'organisations intergouvernementales et les représentants de mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). La liste complète des participants figure à l'Annexe B.

Election du Président, des Vice-présidents et du Rapporteur

3. A sa première séance de travail, la Conférence a élu par acclamation Président, M. Denis Norman, Ministre de l'agriculture de la République du Zimbabwe. En acceptant la présidence, M. Norman, dans une brève allocution, a remercié les délégués de lui avoir confié la conduite des travaux de la Conférence et a sollicité leur aide.
4. La Conférence a ensuite élu à l'unanimité, premier et deuxième Vice-présidents respectivement, M. Gilles Laubhouet-Vally, Ministre du développement rural de la République de Côte-d'Ivoire et M. Michel Anchouey, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'économie rurale de la République du Gabon. Le Général G.K. Chinkuli, Ministre de l'agriculture et de la mise en valeur des eaux de la République de Zambie, a été élu Rapporteur à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

5. La Conférence a adopté l'ordre du jour avec un point supplémentaire, la "Déclaration de Harare", et elle a constitué un Groupe de travail, placé sous la présidence du Rapporteur. L'ordre du jour, tel qu'amendé et adopté, figure à l'Annexe A.

Cérémonie d'ouverture

6. Dans sa brève allocution d'ouverture, M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO a remercié le Gouvernement de la République du Zimbabwe de sa chaleureuse hospitalité et des excellentes installations mises à la disposition de la Conférence. Le Directeur général a rendu spécialement hommage à M. Robert G. Mugabe, Premier Ministre de la République du Zimbabwe, pour sa contribution courageuse, déterminée et exaltante au développement politique, économique et social de son pays et de l'Afrique en général. Il a alors invité le Premier Ministre à ouvrir la Conférence.
7. Le Premier Ministre a souhaité la bienvenue aux délégués et a dit combien il était heureux que le Zimbabwe accueille la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.
8. Evoquant les problèmes de développement et de malnutrition, le Premier Ministre a rappelé les débats du Sommet économique qui a donné naissance au Plan d'action de Lagos où est réaffirmée la détermination collective et catégorique de l'Afrique de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Il a manifesté son soutien à la coopération régionale ainsi qu'en témoignent la foi et la confiance du Zimbabwe dans la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et la Zone d'échanges préférentiels de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.
9. Le Premier Ministre a rendu hommage au travail de la FAO en Afrique et s'est référé en particulier à l'étude du potentiel agricole basée sur les zones agro-écologiques qui a indiqué que l'Afrique possédait les ressources en terres nécessaires pour parvenir à l'autosuffisance. Afin de réaliser cet objectif, il a souligné la nécessité d'accroître la superficie des terres cultivées, d'améliorer la productivité et de regrouper les exploitations disséminées en unités économiques plus importantes. Il a demandé que l'on adopte des méthodes culturales et des techniques améliorées, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des facteurs de production technique et le recyclage des matières organiques. Ces mesures devraient être complétées par l'amélioration de la protection des plantes, le

développement et l'aménagement de l'irrigation, la conservation des sols, la recherche agricole adaptative, la formation des agents de vulgarisation et les systèmes de livraison. Il a souligné qu'il fallait utiliser rationnellement les ressources naturelles pour éviter la dégradation des sols due à une pression démographique accrue sur les terres, aux feux de brousse et aux mesures de conservation mal conçues. A cette fin, il a souligné qu'il fallait adopter des mesures techniques, économiques et sociales propres à sauvegarder les sols et la productivité de la terre.

10. Le Premier Ministre a noté la détérioration de la situation des besoins alimentaires et les pénuries auxquelles il faut remédier par des importations. Pour renverser cette tendance, le Premier Ministre a instamment demandé que l'on prenne des mesures pour mettre en valeur les ressources en eaux et développer le potentiel d'irrigation. Il a évoqué le programme de développement des farines composées et plus particulièrement les techniques qui faciliteraient le recours aux méthodes traditionnelles de production vivrière, réduiraient au minimum les pertes de denrées et assureraient la sécurité alimentaire.

11. Pour ce faire, l'Afrique aura besoin du soutien de la communauté internationale, notamment des organisations du Système des Nations Unies. A cet égard, M. Mugabe a demandé particulièrement à la FAO de continuer à soutenir les efforts que déploie l'Afrique pour devenir autosuffisante, lutter contre les maladies animales, assurer une fourniture satisfaisante de semences améliorées, d'engrais et d'autres facteurs de production agricole indispensable, et réduire les pertes agricoles. Il a en outre demandé à la FAO de continuer à mettre l'accent sur la formation professionnelle en ce qui concerne l'identification, la planification, l'exécution, la gestion et la surveillance des projets agricoles.

12. Le Premier Ministre a rendu hommage aux activités menées par la FAO pour donner suite à la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, en ce qui concerne notamment le réexamen des réformes agraires et du développement rural, l'intégration des femmes dans le développement économique et l'expansion de l'enseignement, de la formation et des services de vulgarisation dans les zones rurales. Il a attiré l'attention sur la nécessité d'élaborer des sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour la production vivrière dans les campagnes.

RESUME DES DEBATS

Déclaration du Directeur général de la FAO

13. Dans son allocution liminaire, le Directeur général de la FAO a évoqué la grave sécheresse qui persiste dans un grand nombre de pays d'Afrique, provoquant la famine dans quelques-uns. Même dans les régions où les conditions climatiques ont été favorables, les pays ont été touchés par les infestations des cultures et les épizooties. L'Organisation et le Programme alimentaire mondial ont donc été obligés de surveiller la situation et de tenir au courant la communauté internationale grâce à un Groupe spécial créé à cette fin.

14. Le Directeur général a informé la Conférence que la communauté des donateurs avait généreusement répondu aux demandes des pays touchés, mais que les livraisons effectives d'aide alimentaire d'urgence restaient inférieures aux promesses, aux engagements et aux besoins. Des retards étaient dus à des difficultés logistiques. Le Directeur général a également évoqué l'irrégularité des précipitations en Afrique orientale et australe, ce qui laissait prévoir une autre mauvaise récolte et des approvisionnements alimentaires insuffisants. En conséquence, il a exhorté les donateurs à fournir le supplément nécessaire pour satisfaire les besoins d'urgence de l'Afrique.

15. Le Directeur général s'est déclaré très préoccupé des problèmes liés à la récession économique mondiale, notamment la détérioration des termes de l'échange, les déséquilibres de la balance des paiements qui se sont ajoutés à l'instabilité monétaire, l'endettement, l'accès limité aux marchés et la détérioration générale des relations économiques internationales. En outre, les économies africaines ont été bouleversées par le problème des réfugiés, les troubles civils et l'insécurité rurale. Le Directeur général a formulé l'espoir que la Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique, qui s'est achevée récemment, fournirait un certain répit.

16. Le Directeur général a appelé l'attention sur les conséquences des structures démographiques de l'Afrique. La population du continent a le taux d'accroissement le plus élevé du monde, ce qui risque d'aboutir à une explosion démographique qui détruirait l'équilibre entre l'alimentation et la population, à cause surtout de la demande accrue de produits alimentaires de la part de populations urbaines croissantes.

17. L'urbanisation a provoqué une modification des habitudes alimentaires en faveur des aliments "prêts à consommer". Cette tendance a été renforcée par la disponibilité d'importations à bon marché et par l'aide alimentaire, si bien que les africains se déshabituent de leurs aliments traditionnels. L'accroissement des importations alimentaires absorbe une part considérable des recettes d'exportation, tandis que le pouvoir d'achat des exportations est en déclin. La dépendance continue à l'égard de sources extérieures de ravitaillement pourrait avoir des conséquences désastreuses. Pour rétablir l'équilibre dans ce domaine, le Directeur général a recommandé d'adopter progressivement des technologies améliorées de production agricole tout en contrôlant l'accroissement de la population.

18. Le Directeur général s'est vivement félicité de l'initiative récente du Secrétaire général des Nations Unies à propos de la crise économique et sociale en Afrique et de la nomination du Représentant spécial du Secrétaire général, l'actuel Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique. Il a informé la Conférence qu'il avait lui-même demandé précédemment que soit organisée une conférence spéciale ou une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la crise africaine. Cette proposition avait été approuvée par le Conseil des Ministres de la Commission économique pour l'Afrique et par la dixième session du Conseil mondial de l'alimentation. Le Conseil économique et social, à sa dernière session, a examiné la crise économique en Afrique.

19. Se référant aux activités menées par la FAO en Afrique, le Directeur général a fait savoir à la Conférence que le Programme de travail et budget de l'Organisation avait consacré un nombre croissant d'activités exclusivement à l'Afrique et que près de 45 pour cent du budget du Programme ordinaire étaient allés à ce continent. Il a également évoqué les programmes d'action spéciaux de la FAO concernant les mesures de relance consécutives aux crises, notamment la fourniture de facteurs de production agricole, les activités du Programme de coopération technique et les mesures pour remédier à la sécheresse et à d'autres catastrophes. Le Directeur général a par ailleurs indiqué à la Conférence que

près de la moitié des activités du Centre d'investissement de la FAO concernaient l'Afrique. Il s'est également référé à la récente Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches qui a chargé la FAO d'étendre ses activités aux principaux aspects du développement des pêches; l'Afrique sera l'un des principaux bénéficiaires.

20. Avant de terminer son allocution, le Directeur général a évoqué deux questions particulières à débattre qui concernent la formation du personnel et la Campagne de lutte contre la peste bovine. Il a souligné qu'il fallait d'urgence accroître le nombre de techniciens qualifiés, mettre en place les structures propres à soutenir le personnel d'encadrement et améliorer aussi la qualité de la formation. L'Organisation s'efforce actuellement d'introduire le portugais comme langue de travail dans certains séminaires de formation et réunions d'études.

21. En ce qui concerne la Campagne de lutte contre la peste bovine, le Directeur général a souligné le rôle de premier plan joué par la FAO, notamment pour la mobilisation des ressources, la formation, le soutien technique et la préparation des projets. Il a instamment demandé aux gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour assurer la réussite de la Campagne, renforcer les services vétérinaires de la région et contribuer au développement agricole de l'Afrique en général.

22. Pour conclure, le Directeur général a rappelé que les nombreuses études détaillées et recommandations formulées au sujet de l'Afrique n'avaient guère donné de résultats. Il a donc proposé d'entreprendre un examen critique approfondi qui aurait éventuellement pour thème "Les mesures pour relancer la production alimentaire en Afrique". Les résultats de cette étude approfondie pourraient être présentés à une conférence régionale spéciale de la FAO pour l'Afrique en 1986 et à toute conférence spéciale des Nations Unies pour l'Afrique qui pourrait être organisée par la suite. Ce travail exigerait un gros effort de la part de la FAO, avec la coopération des gouvernements et la collaboration des organismes des Nations Unies et d'autres organisations de développement bilatérales et multilatérales. La Conférence souhaitera peut-être examiner cette proposition et inclure une recommandation à cet effet dans son rapport.

Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique

23. Dans leurs exposés nationaux sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique, les délégations se sont déclarées satisfaites de l'aide apportée par la FAO à leurs pays pour renforcer leurs efforts en matière de développement de l'agriculture, de l'élevage, des pêches et des forêts. Elles ont rendu hommage au Directeur général pour sa vigilance à l'égard de la crise alimentaire et agricole en Afrique et pour la constance avec laquelle il a alerté et mobilisé la communauté internationale pour qu'elle apporte son aide.

24. On a évoqué particulièrement la politique de décentralisation de la FAO qui facilite les échanges entre l'Organisation et les gouvernements membres, notamment en améliorant l'élaboration et la livraison des projets ainsi que l'assistance en général. A cet égard, certaines délégations ont recommandé que le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique soit restructuré de manière à contribuer plus efficacement à la préparation des projets sous-régionaux et régionaux.

25. On a aussi fait l'éloge des activités du Programme de coopération technique, qui ont notamment amené des investissements importants dans le secteur agricole. Les délégations ont également apprécié la forte proportion des crédits du budget ordinaire qui ont été alloués à l'Afrique et elles se sont félicitées de l'affectation d'un plus grand nombre d'Africains dans l'Organisation.

26. La Conférence a accueilli favorablement la proposition que lui a faite le Directeur général d'organiser une conférence mondiale spéciale ou une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies pour étudier la crise de l'alimentation en Afrique, proposition qui a été acceptée par le Conseil des Ministres de la CEA et qui est actuellement examinée par l'ECOSOC, et elle a recommandé à la FAO de jouer un rôle de premier plan dans la préparation de la documentation de la session.

27. La Conférence a fortement appuyé la proposition du Directeur général tendant à consacrer la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à un examen détaillé des causes profondes de la crise alimentaire en Afrique, aux options possibles et aux mesures requises pour améliorer le fonctionnement du secteur de l'alimentation et de l'agriculture dans le continent.

28. En ce qui concerne la crise alimentaire en Afrique, les délégations, tout en reconnaissant que certaines régions fragiles du point de vue écologique sont vulnérables à la pression du milieu et à la réapparition des pénuries alimentaires, ont déploré la situation paradoxale dans laquelle se trouve l'Afrique où les ressources en terres, en eaux, en bétail, en poisson et en êtres humains sont abondantes, mais où règnent cependant la faim et la malnutrition. Elles ont constaté avec préoccupation - autre paradoxe - que l'Afrique avait souffert d'un manque de produits vivriers, tandis que les pays développés à économie de marché produisent des excédents car ils s'efforcent de maintenir le revenu des agriculteurs.

29. Les délégations ont regretté que l'Afrique ait à subir l'humiliation de la pauvreté et de la forte dépendance à l'égard de l'aide et des importations alimentaires. L'approvisionnement alimentaire, ont-ils rappelé, suit une tendance qui va à l'encontre des espérances de la Conférence mondiale de l'alimentation tenue en 1974, qui stipulait que, d'ici 1984, aucun enfant ne se coucherait avec la faim. Aujourd'hui, le nombre des personnes qui vivent en Afrique au-dessous du seuil de pauvreté et dans une misère abjecte a en fait augmenté; le rapport entre aliments et besoins a continué à se dégrader et dans l'immédiat il n'y a aucune perspective d'amélioration de la situation.

30. Les délégations se sont déclarées préoccupées de cette situation désastreuse, car environ 70 pour cent de la population africaine tire sa subsistance uniquement de l'agriculture. Le secteur agricole reste aussi la principale activité économique de la plupart des pays d'Afrique où il fournit environ 40 pour cent du produit intérieur brut (PIB), plus de 70 pour cent des recettes d'exportation et une forte proportion des recettes gouvernementales.

31. La plupart des délégations ont indiqué qu'autrefois l'autosuffisance alimentaire était normale et dans bien des cas la production vivrière n'occupait qu'une place mineure dans l'élaboration d'un grand nombre de politiques nationales de développement. Cependant, étant donné la menace croissante de pénuries, l'alimentation occupe maintenant une place primordiale dans les politiques et stratégies de développement national.

32. Devant cette situation embarrassante, les gouvernements africains ont adopté diverses mesures pour améliorer la production alimentaire et agricole. Les délégations ont indiqué que les principales mesures visant à transformer la structure du secteur rural comportaient la réforme des systèmes agraires et sociaux, des réformes institutionnelles, la création d'institutions, le développement des infrastructures rurales, et la définition ainsi que l'introduction de stimulants nécessaires et suffisants pour inciter les agriculteurs à accroître leur production. Certaines délégations ont également fait savoir à la Conférence que leurs gouvernements avaient élaboré une stratégie alimentaire nationale. Ces mesures sont complétées par des services auxiliaires, tels que l'amélioration des systèmes de livraison et des infrastructures de commercialisation. La fourniture de semences, d'engrais, etc., et les services de vulgarisation.

33. De nombreuses délégations ont également fait savoir à la Conférence que leurs gouvernements essayaient d'appliquer des politiques orientées à la fois vers l'équité et vers le soulagement de la pauvreté, conformément à la Déclaration de principes et au Programme d'action ainsi qu'à la Charte des paysans de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural. Certaines délégations ont également indiqué que leurs gouvernements procédaient périodiquement à des examens et ajustements de politiques en vue d'introduire les réformes nécessaires. On a évoqué les ajustement structurels, les ajustements des monnaies et des taux de change, la libéralisation de la commercialisation intérieure et le paiement de prix rémunérateurs à la production. Ces mesures ont été renforcées par l'expansion des programmes de formation destinés aux vulgarisateurs et aux agriculteurs. Certaines délégations ont cependant souligné que leurs gouvernements avaient des difficultés à concilier les objectifs contrastants qui consistent à payer des prix rémunérateurs tout en maintenant les prix à la consommation à des niveaux raisonnables.

34. En ce qui concerne l'intégration des femmes à la production alimentaire et au développement économique en général, les délégations ont souligné que les femmes faisaient déjà partie intégrante du système économique. En conséquence, la Conférence a fait siennes les recommandations de la Consultation gouvernementale sur le rôle des femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire, qui a eu lieu à Harare du 10 au 13 juillet 1984.

35. Des délégations ont observé que leurs efforts avaient souvent été mis en échec par des facteurs endogènes et exogènes. On a constaté avec préoccupation que, ces dernières années, la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique avait été bouleversée par les multiples périodes de sécheresse dans certaines régions et les vagues des sécheresses inhabituelles dans d'autres, ainsi que l'irrégularité des précipitations dans la plupart des régions. La sécheresse a persisté notamment dans les pays du Sahel et en Afrique australe où la population a été privée de manger et de boire, droit fondamental de tout être humain, et a entraîné des déplacements massifs de population à la recherche de nourriture, de pâturages et d'eau.

36. Entre-temps, la pression croissante exercée par la population sur les terres a bouleversé l'équilibre écologique ce qui, conjugué à la sécheresse, a provoqué une grave désertification. La Conférence a souligné qu'il importait de protéger les terres agricoles de l'empiètement du désert et a demandé que l'on gère de manière rationnelle les ressources naturelles grâce à l'adoption de pratiques culturelles qui sauvegarderaient l'environnement de l'agriculture et de l'élevage, afin d'éviter une catastrophe écologique.

37. Les délégations ont observé que la forte dépendance vis-à-vis de l'agriculture pluviale ne pouvait offrir une sécurité alimentaire suffisante étant donné le manque de fiabilité des précipitations. En conséquence, presque toutes les délégations ont souligné qu'il fallait développer l'irrigation et le drainage, pour réduire les risques de mauvaises récoltes et améliorer la sécurité alimentaire. On a noté que les grands projets d'irrigation à fort coefficient de capital feraient concurrence à la petite exploitation pour l'utilisation des modestes ressources disponibles. En conséquence, les délégations ont recommandé que l'on développe de petits périmètres d'irrigation qui conviennent aux petits agriculteurs et sont faciles à exploiter. La FAO a été invitée à apporter une aide dans ces domaines, particulièrement en matière de formation.

38. Par ailleurs, les efforts pour améliorer la production alimentaire et agricole ont échoué en raison des infestations de ravageurs et des maladies qui ont affecté les cultures et le bétail. Les cultures ont continué à souffrir des attaques saisonnières de ravageurs et des maladies, particulièrement des criquets pèlerins, dans diverses parties de la région. Un autre ravageur, le borer des céréales, qui a fait son apparition en Tanzanie mais s'est propagé dans les pays voisins, est préoccupant pour les approvisionnements alimentaires. On a suggéré de lutter contre ce ravageur au niveau sous-régional. La chenille processionnaire, autre infestation courante en Afrique de l'Est, endommage gravement les cultures.

39. De nombreuses délégations ont noté les graves conséquences de la peste bovine. On a constaté qu'en 1983 l'épidémie de peste bovine avait atteint un nouveau record mais qu'elle avait été enrayée grâce aux mesures d'urgence consécutives et à l'expansion de la vaccination à l'aide des ressources nationales et de celles fournies par l'assistance extérieure. Les délégations ont rendu hommage à l'action rapide menée par la FAO pour lutter contre cette épidémie et mobiliser l'aide extérieure.

40. Cependant, la situation reste critique dans de nombreux domaines. Il faut accélérer la mise en oeuvre de la Campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine. Les délégations ont apprécié le rôle joué par la FAO dans le lancement de la Campagne et ont exprimé l'espoir que l'OUA continuerait à assurer la coordination et le soutien politique requis. La FAO a été invitée à continuer à mobiliser des ressources et à jouer le rôle d'organisme technique de pointe dans ce domaine. Les délégations ont rendu hommage à la CEE qui est prête à fournir les fonds nécessaires pour financer la première étape de la Campagne et à l'OIE pour son aide.

41. Quelques délégations ont indiqué que leurs pays avaient réussi à diminuer leurs importations alimentaires à la suite d'une certaine amélioration des approvisionnements nationaux, la production alimentaire ayant légèrement dépassé le taux d'accroissement

démographique. Dans de nombreux autres cas, cependant, les importations alimentaires commerciales rendues nécessaires par les pénuries avaient marqué un recul, essentiellement en raison du manque de devises, de l'endettement et des prix élevés.

42. La Conférence a noté que les jeunes ruraux quittant l'école s'étaient dirigés en masse vers les villes, entraînant un relèvement de l'âge moyen du cultivateur. En l'absence d'un accroissement de productivité pour compenser l'exode rural, on peut s'attendre à une diminution de la production alimentaire et agricole.

43. Des délégations ont fait observer qu'en matière d'accroissement de la productivité, les perspectives demeurent sombres, puisque les producteurs de millet, de sorgho et de tubercules - denrées qui représentent 60 pour cent des aliments de base de l'Afrique - sont, de tous les agriculteurs, ceux qui ont bénéficié du moindre soutien technique. En effet, les efforts de recherche ont été orientés vers le développement des cultures commerciales d'exportation. En conséquence, il a été recommandé que des recherches adaptatives orientées vers l'action soient consacrées à des cultures qui se prêtent aux méthodes et techniques de la petite exploitation.

44. En ce qui concerne le développement des pêches, les délégations ont fourni des renseignements sur l'état de leurs ressources halieutiques et se sont félicitées des recommandations formulées par la Conférence mondiale sur l'aménagement et le développement des pêches qui a eu lieu récemment. On a mis tout particulièrement l'accent sur l'évaluation des ressources et le développement de l'aquaculture. On a pris note des effets délétères des effluents industriels et de l'utilisation de produits chimiques en agriculture.

45. Les délégations ont reconnu que, pour développer la production alimentaire et agricole en Afrique, il faudrait avant tout améliorer les structures agraires, et notamment le cadre institutionnel, de manière à faciliter l'accès aux biens et facteurs de production - surtout la terre et le crédit - et aux marchés nationaux et extérieurs. Il faudrait en outre améliorer les programmes de recherche de manière à mettre au point de nouveaux facteurs de production (semences, races améliorées d'animaux et séries de technologies appropriées), accorder des crédits pour faciliter et soutenir la diffusion des innovations biologiques propres à accroître les rendements avec moins de travail, et améliorer les services de vulgarisation et les systèmes de livraison, en vue de promouvoir l'adoption des innovations technologiques. C'est, a-t-on fait observer, dans le cadre d'institutions appropriées, capables d'intégrer les politiques de modernisation agricole aux politiques de crédit et de commercialisation, que l'accès à ces innovations se ferait dans les meilleures conditions. Cela pourrait être réalisé par la création d'établissements ruraux appropriés qui faciliteraient la participation populaire à la prise des décisions.

46. Un appel spécial a été lancé en faveur d'un soutien accru du CDRIA comme centre régional de coopération pour le développement rural. Les délégations se sont vivement félicitées de l'assistance fournie au Centre par la FAO et ont invité l'Organisation à continuer de lui accorder son soutien. En ce qui concerne la recherche, quelques délégations ont noté qu'une coopération régionale avait existé dans le passé, mais qu'elle avait disparu après l'indépendance. Un appel a été lancé en faveur de l'instauration de nouveaux liens de coopération entre pays ayant des conditions écologiques similaires. La coopération en matière de formation et de commerce régional a également été soulignée.

47. Le monde étant devenu un "grand village", les délégations ont déploré que les économies de leurs pays aient à affronter les problèmes liés à la récession. Elles ont évoqué, en particulier, l'incapacité de leurs gouvernements à isoler leurs économies de l'inflation extérieure. Elles ont signalé tout particulièrement la détérioration des termes internationaux de l'échange, qui avait provoqué une érosion des recettes d'exportation et du pouvoir d'achat, et les pratiques commerciales restrictives qui limitent l'accès aux marchés. Leurs recettes en devises diminuant, de nombreux pays ont souffert de sérieux déficits de leur balance des paiements et leur endettement a été aggravé par le niveau élevé des taux d'intérêt. Ainsi, de nombreux pays ont vu diminuer leur aptitude à importer les produits vivriers nécessaires pour pallier l'insuffisance de leurs disponibilités nationales.

48. D'une façon générale, la Conférence a vivement déploré que la situation des disponibilités alimentaires en Afrique soit appelée à demeurer critique pendant un certain temps et que la lutte contre la faim et la malnutrition doive être encore longue et difficile.

49. De nombreuses délégations se sont déclarées préoccupées devant les déséquilibres permanents des relations économiques internationales. Elles ont lancé un appel pour que, grâce à l'amélioration des termes de l'échange et à un transfert accru de ressources vers les pays en développement d'Afrique, des relations économiques plus étroites puissent s'instaurer.

50. Le problème des relations économiques extérieures a été en outre évoqué en ce qui concerne le personnel expatrié travaillant dans le cadre de programmes d'assistance technique. L'accent a été mis sur la formation d'effectifs locaux pour remplacer le personnel expatrié et l'on a fait valoir qu'il fallait disposer de personnel qualifié à tous les niveaux pour le développement agricole. On a fait observer que, pour pouvoir accomplir son travail de façon satisfaisante, le personnel formé sur place doit bénéficier de moyens similaires, notamment de salaires attrayants. Les gouvernements devraient revoir leurs barèmes de traitements, de façon que les établissements nationaux soient en mesure de retenir leur personnel qualifié et d'éviter l'exode des compétences.

51. Les délégations ont rendu hommage au Directeur général pour avoir donné suite de façon si exhaustive à la demande formulée par la douzième Conférence régionale pour l'Afrique d'entreprendre une évaluation du personnel agricole qualifié en Afrique. Elles ont demandé à la FAO de continuer à aider les Etats Membres à mettre en oeuvre les recommandations de l'évaluation et à tenir compte de ses conclusions, dans la limite des ressources disponibles.

52. La Conférence a noté que les sérieux bouleversements sociaux et économiques causés par divers facteurs avaient été aggravés par des forces destabilisatrices extérieures - politiques ainsi qu'économiques - et notamment par le problème des réfugiés. Ces facteurs ont sané l'aptitude des pays africains à s'extraire de la crise économique et sociale qui, plus virulente que jamais, continue d'affliger le continent. La situation aurait pu être améliorée si des ressources suffisantes avaient pu être consacrées aux investissements et à l'achat de facteurs de production. Malheureusement, les institutions financières internationales qui prêtent, à des conditions de faveur, aux pays en développement les plus démunis ont eu des difficultés à reconstituer leurs ressources. La Conférence a donc lancé un appel pour que ces institutions soient promptement réapprovisionnées.

53. Pour conclure, tenant compte de tous ces facteurs et vu la nécessité de mettre en oeuvre le chapitre sur l'alimentation et l'agriculture du Plan d'action de Lagos, la Conférence s'est déclarée absolument déterminée de résoudre autant que possible par elle-même le problème alimentaire de l'Afrique. Elle a par conséquent adopté la Déclaration de Harare ci-après:

DECLARATION DE HARARE SUR LA CRISE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

Nous, Ministres africains, responsables de l'agriculture et du développement rural, de la production vivrière et de la distribution des produits alimentaires, réunis à Harare, au Zimbabwe, à l'occasion de la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, du 23 au 25 juillet 1984.

1. Pleinement conscients de la responsabilité fondamentale qui nous a été confiée par nos Chefs d'Etat et par nos peuples, à savoir: veiller à ce que la production vivrière et les approvisionnements alimentaires de nos pays soient suffisants, en quantité, en variété et en qualité, pour répondre à tous les besoins de nos populations,
2. Conscients du fait que les principaux objectifs du Plan d'action de Lagos, à savoir: améliorer sensiblement la situation alimentaire d'ici 1985 et jeter les bases de l'autosuffisance alimentaire, n'ont pour une large part, pas été atteints,
3. Gravement préoccupés par les obstacles structurels qui freinent la production vivrière et agricole de l'Afrique et par les crises, mondiale et internes, qui rendent vains tous nos efforts, même les mieux conçus, notamment:
 - a) la sécheresse persistante et les autres catastrophes qui accablent notre continent;

- b) l'explosion démographique et l'urbanisation massive face à la diminution des approvisionnements alimentaires;
 - c) la récession économique mondiale qui a de graves répercussions sur le volume et le prix de nos exportations;
 - d) l'endettement, le manque de devises et la limitation de l'aide à des conditions de faveur pour le développement;
 - e) les effets des conflits et des interventions étrangères, en particulier l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud, ainsi que la persistance de la distribution inéquitable des terres fondée sur de perpétuels mobiles politiques;
 - f) la disette qui s'ensuit dans plus de 20 de nos pays,
- 4) Partageant les souffrances indicibles de millions de nos concitoyens qui sont les éternelles victimes de ces crises continuelles et de plus en plus graves,
 - 5) Décidons solennellement de surmonter les problèmes de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique et d'oeuvrer pour la sécurité alimentaire, notre objectif prioritaire et, à cette fin déclarons ce qui suit:

I. AUTOSUFFISANCE

- 1. Nous réaffirmons notre détermination de prendre en main notre destinée et de jouer le rôle qui nous revient au plan national et international.
- 2. Nous réaffirmons solennellement notre volonté de parvenir à un nouvel Ordre économique international en réalisant les objectifs de la Stratégie internationale de développement pour la troisième Décennie du développement, du Plan alimentaire régional pour l'Afrique (AFPLAN), du Plan d'action de Lagos, de la Déclaration de principes et du Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, du Plan d'action correspondant à la nouvelle définition de la sécurité alimentaire mondiale et de la Stratégie d'aménagement et de développement des pêches.
- 3. Tout en rendant hommage à tous ceux qui luttent avec nous, qu'il s'agisse de gouvernements, d'organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, d'organisations non gouvernementales ou de particuliers, nous reconnaissons pleinement que la charge de développer notre agriculture et notre secteur rural et d'améliorer l'état nutritionnel de tous nos concitoyens incombe avant tout à nos gouvernements et à nos peuples eux-mêmes.

II. PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

- 4. Nous nous engageons à continuer de donner la plus haute priorité au développement agricole et rural, dans le cadre de nos priorités, de nos plans, de nos budgets et de nos programmes nationaux.
- 5. Accordant la plus haute priorité à l'agriculture, nous adopterons:
 - a) des politiques plus efficaces pour le développement alimentaire et agricole, et
 - b) des mesures pour rationaliser l'utilisation des ressources par l'administration.
- 6. Nous nous déclarons résolus à mener ces politiques de croissance agricole accélérée au moyen de stratégies nationales composées, le cas échéant, des éléments suivants:
 - a) allocation de ressources adéquates pour soutenir l'agriculture à tous les niveaux, et surtout à celui de la petite exploitation;
 - b) encouragement systématique de la production grâce à des prix plus rémunérateurs, à une meilleure commercialisation, à une distribution meilleure et plus rapide des facteurs de production et des biens de consommation et à une plus grande participation des agriculteurs aux décisions;

- c) octroi de crédits et paiement rapide aux agriculteurs des montants qui leur sont dus;
- d) amélioration de la mise en oeuvre des programmes et projets actuels et remise en état de l'infrastructure existante, des périmètres d'irrigation et des routes rurales;
- e) intensification de la formation et de la recherche sur les technologies appropriées les cultures, l'élevage, les pêches et les forêts, y compris notamment l'octroi de bourses d'études ou de recherche aux pays qui pourraient en faire la demande;
- f) intensification de la lutte contre les ravageurs et autres mesures destinées à réduire les pertes après récolte;
- g) eradication des maladies animales, comme la peste bovine et la trypanosomiase, ainsi que des ravageurs.

III. SECURITE ALIMENTAIRE

7. Nous réaffirmons notre accord sur l'application à l'Afrique du nouveau concept de sécurité alimentaire mondiale adopté par la Conférence de la FAO et l'Assemblée générale de Nations Unies, avec toutes ses composantes, soit: (i) améliorer la production alimentaire; (ii) stabiliser les approvisionnements alimentaires dans les zones déficitaires; (iii) assurer à chaque pays, à chaque famille, à chaque individu l'accès matériel et économique à la nourriture.

8. A cette fin, nous réaffirmons notre volonté de concevoir et de mettre en oeuvre des programmes nationaux de sécurité alimentaire faisant partie intégrante de nos stratégies globales de développement.

9. Nous réaffirmons notre appui à l'établissement par la FAO d'un programme d'action de sécurité alimentaire aux niveaux national et régional et approuvons la proposition relative à l'instauration d'un pacte de sécurité alimentaire mondiale.

IV. PRIORITE ACCORDEE A L'AFRIQUE PAR LA FAO ET LES AUTRES ORGANISATIONS

10. Nous nous félicitons de l'attention et de l'appui accordés par les organisations multilatérales, bilatérales et surtout par la FAO, pour aider à résoudre la crise alimentaire en Afrique.

11. Nous remercions en outre le Directeur général de la FAO et le Secrétaire général des Nations Unies pour leurs récentes initiatives concernant la crise alimentaire en Afrique.

12. Nous apprécions l'aide alimentaire et l'assistance au développement généreusement accordées aux plus gravement touchés de nos pays par un certain nombre de pays donateurs, d'organisations internationales et d'organes intergouvernementaux et non gouvernementaux, et nous leur rendons hommage, pour l'intention qu'ils ont exprimée d'accroître cette aide.

13. Nous appuyons pleinement la recommandation faite par le Directeur général de la FAO aux récentes sessions de la Commission économique pour l'Afrique, du Conseil mondial de l'alimentation et du Conseil économique et social (N.U.), tendant à demander à l'Assemblée générale d'examiner tous les aspects de la crise économique et sociale de l'Afrique dans l'optique de définir des stratégies et mesures susceptibles d'y mettre fin.

14. Nous demandons à toutes les organisations internationales et à tous les organismes donateurs d'accroître leur assistance financière et matérielle en vue d'améliorer le développement agricole dans la région.

15. Nous invitons le Directeur général de la FAO à suivre de près la situation alimentaire de l'Afrique et à tenir la communauté mondiale au courant de son évolution.

16. Nous appuyons la proposition du Directeur général tendant à ce que la FAO effectue une étude approfondie des problèmes agricoles et alimentaires de l'Afrique, destinée à être examinée par nous à la Conférence régionale pour l'Afrique de 1986.

17. Nous réaffirmons ici notre confiance dans l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et dans son Directeur général, ainsi que dans ses priorités et programmes, et nous nous engageons à lui apporter un appui accru en vue de l'accomplissement de ses objectifs.

V. CONCLUSIONS

18. Nous adoptons solennellement la présente Déclaration de Harare sur la crise alimentaire en Afrique, convaincus que notre volonté, nos capacités et le plein appui de la communauté internationale nous permettront de nourrir tous nos peuples et de jeter les bases d'une prospérité et d'une autosuffisance économique accrues en Afrique.

54. Outre la Déclaration de Harare, la Conférence a adopté la résolution suivante:

RESOLUTION 1/84

La crise alimentaire en Afrique

La Conférence

Profondément préoccupée par l'extrême gravité de la situation alimentaire et agricole qui entraîne de graves pénuries alimentaires et des souffrances généralisées pour la population de 25 pays d'Afrique;

Préoccupée en outre par la baisse continue de l'autosuffisance alimentaire des pays d'Afrique et par l'accroissement rapide du volume de leurs importations de produits vivriers;

Notant que la croissance de la production alimentaire en Afrique continue à se laisser distancer par l'accroissement démographique;

Considérant que la situation critique actuelle des approvisionnements alimentaires a été aggravée par une sécheresse généralisée et prolongée, par les empiètements du désert, par les graves infestations des cultures et les épizooties, ainsi que par l'incidence de la conjoncture économique internationale défavorable;

Gravement préoccupée par la persistance de la peste bovine qui menace les ressources animales de nombreuses sous-régions et frappe les populations concernées dans une de leurs richesses essentielles;

Rappelant la Résolution 1/83 de la Conférence de la FAO (novembre 1983) qui attirait l'attention de la communauté internationale sur la situation critique de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique;

Notant les graves préoccupations exprimées par les Chefs d'Etat des pays membres du CILSS dans la Déclaration de Niamey du 31 janvier 1984;

Félicitant le Directeur général de la FAO de ses efforts incessants en vue de mobiliser l'aide supplémentaire nécessaire pour remédier à la crise actuelle et rétablir la capacité de production des pays touchés;

Appuyant l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies en ce qui concerne la crise économique en Afrique et les efforts déployés par son Représentant spécial;

Notant que, bien que la communauté internationale ait généreusement répondu aux divers appels lancés par le Directeur général, il reste encore un grave déficit à combler pour couvrir les besoins d'aide alimentaire et relancer l'agriculture et l'élevage, et qu'une partie importante de l'aide promise n'a pas encore été livrée;

1. Accueille avec satisfaction la détermination exprimée par les pays d'Afrique dans la Déclaration de Harare sur la crise alimentaire en Afrique, adoptée par la présente Conférence en vue de mobiliser les ressources nationales, en mettant l'accent sur l'auto-dépendance en matière de production vivrière et de sécurité alimentaire,
2. Prie instamment la communauté internationale de répondre généreusement aux appels du Directeur général de la FAO en fournissant une aide alimentaire et un soutien accrus pour la relance de l'agriculture et de l'élevage, notamment sous forme de facteurs de production agricole tels que semences, engrais, pesticides, vaccins, outillage et produits pour l'alimentation animale,
3. Demande aux donateurs en particulier d'aider à couvrir les déficits de l'aide alimentaire requise pour le reste de la campagne 83/84, actuellement estimés par l'Equipe spéciale conjointe FAO/PAM pour l'Afrique à 445 000 tonnes de céréales,
4. Insiste pour que les donateurs aident à satisfaire les besoins non couverts dans les domaines suivants: relance de l'agriculture et de l'élevage, transport et distribution de secours et mesures préventives et consécutives - besoins estimés à 78 millions de dollars E.-U.,
5. Souligne la nécessité d'accélérer la livraison de l'aide alimentaire promise et des autres fournitures et apports afin qu'ils puissent parvenir dès que possible aux régions nécessiteuses, notamment dans les zones éloignées et inaccessibles pendant la saison des pluies,
6. Demande instamment, dans ce contexte, que soit fournie une aide supplémentaire pour le transport et la distribution intérieurs,
7. Exhorte toutes les parties intéressées à déclarer solennellement qu'elles souscrivent aux objectifs de la Campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine et s'engagent à prendre les mesures concrètes qu'exigent son lancement et sa réalisation,
8. Fait appel à tous les pays et organismes donateurs pour qu'ils assurent le financement complet de la Campagne et demande instamment que celle-ci démarre le plus tôt possible en étroite collaboration avec l'OUA, la FAO, la CEE et les autres organisations intéressées,

9. Prie le Directeur général de la FAO de continuer à surveiller étroitement la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique et à jouer un rôle de premier plan dans la mobilisation des ressources supplémentaires nécessaires pour secourir les pays affectés et les aider sur la voie de la reprise.

Rapport du Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Afrique sur les activités de la FAO dans la région, notamment sur la suite donnée aux principales recommandations formulées par la douzième Conférence régionale et Programme de travail et budget pour 1984-85

55. En présentant le document ARC/84/2, M. J.A.C. Davies, Sous-Directeur général et Représentant régional pour l'Afrique a évoqué les activités menées par la FAO dans la région pendant l'exercice biennal 1982/83 ainsi que celles qui figurent dans le Programme de travail et budget pour 1984-85 et les programmes spéciaux de la FAO pour l'Afrique. Il a en outre évoqué les programmes que la FAO avait exécutés dans les Etats Membres dans des domaines critiques qui concernent notamment la mise en valeur des terres et des eaux, des ressources végétales et animales et des services auxiliaires.
56. A propos du Programme de travail et budget pour 1984-85, le Représentant régional a rappelé que l'assistance de la FAO à l'Afrique durant l'exercice biennal absorberait environ 45 pour cent des ressources ordinaires et extra-budgétaires totales de l'Organisation. Il a particulièrement évoqué le Programme de coopération technique, grâce auquel la FAO a pu donner rapidement suite aux demandes des Etats Membres.

57. Il a informé la Conférence que les neuf organes régionaux avaient fonctionné de façon satisfaisante et s'étaient montrés aptes à promouvoir la coopération technique entre les pays africains.

58. Lors de l'examen du rapport, on a suggéré qu'à l'avenir il soit soumis pour examen au Comité technique.

FORMATION DE PERSONNEL POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL EN AFRIQUE

59. La Conférence a examiné le document ARC/84/3, qui traite de la stratégie et du programme d'action intéressant la formation de la main-d'oeuvre pour le développement agricole et rural de l'Afrique, et a rendu hommage au Directeur général pour la rapidité avec laquelle il a donné suite à la Résolution 4/82 de la douzième Conférence régionale pour l'Afrique. La Conférence a également félicité la FAO pour les études exhaustives sur la formation de personnel et les établissements d'enseignement et de formation agricoles effectuées par l'Organisation; ces études ont fourni les données nécessaires pour préparer les documents de la Conférence.

60. La Conférence a noté avec satisfaction que, pour la première fois, des études de ce genre avaient été effectuées dans la région et qu'elles fournissaient des renseignements très utiles pour la planification des programmes nationaux de personnel agricole qualifié, l'amélioration des établissements d'enseignement et de formation agricoles et la promotion des activités de CTPD entre pays d'Afrique. La Conférence a recommandé que les documents: Evaluation du personnel agricole qualifié en Afrique, Répertoire des établissements d'enseignement et de formation agricoles en Afrique et Activités de formation agricole organisées par la FAO en Afrique soient distribués à toutes les institutions nationales et régionales intéressées ainsi qu'aux organismes régionaux qui s'occupent du développement agricole et rural en Afrique.

61. La Conférence a également noté avec satisfaction l'évaluation des activités de la FAO en matière d'enseignement et de formation agricole demandée par la douzième Conférence régionale et a approuvé la priorité élevée allouée à ce secteur dans le Programme ordinaire.

62. Le Comité a approuvé la Stratégie de formation de personnel pour le développement agricole et rural en Afrique et le Programme d'action proposés à la Section VI du document ARC/84/3 et a recommandé à tous les pays africains de prendre les mesures nécessaires pour élaborer des politiques et plans nationaux et formuler programmes et projets en vue de mettre en oeuvre la Stratégie et le Programme d'action. De même, la Conférence a instamment invité la FAO et les autres organisations internationales intéressées à aider, dans la mesure de leurs moyens, les pays d'Afrique à assumer cette tâche essentielle.

63. La Conférence a pris note de la distribution très inégale des cadres et des techniciens qui sont nettement insuffisants dans certains pays et relativement nombreux dans d'autres. Elle a également reconnu l'existence d'une grave pénurie dans la catégorie des techniciens chargés principalement d'apporter, à la base, une assistance technique directe aux agriculteurs. La Conférence a recommandé aux gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour former du personnel agricole, à tous les niveaux, et en nombre suffisants, compte tenu des besoins minimums indiqués dans l'étude, et de mettre l'accent voulu sur la formation technique de manière à améliorer l'aide et les services fournis aux agriculteurs.

64. La Conférence a noté que 88 pour cent du personnel agricole qualifié en Afrique avait été effectivement employé dans le sous-secteur de l'agriculture et de l'élevage mais que, dans la plupart des pays d'Afrique, le nombre des vétérinaires n'avait pas été suffisant pour couvrir les besoins actuels. La Conférence a instamment invité les gouvernements africains à renforcer leurs services vétérinaires, particulièrement au niveau technique, de manière à fournir une assistance immédiate à la lutte contre les principales épizooties qui menacent ce sous-secteur important de l'économie africaine.

65. Etant donné que la plupart des pays d'Afrique manquent de cadres et de techniciens dans le secteur des forêts et des pêches, la Conférence a recommandé que les gouvernements de la région aient davantage recours aux établissements de formation qui existent en Afrique et déploient des efforts collectifs pour les renforcer. Elle a estimé que ceux des pays d'Afrique qui ne jugeraient pas nécessaire ou réalisable d'élaborer des programmes nationaux de niveau universitaire en matière de pêches et de forêts pourraient utiliser les établissements appropriés de la région pour répondre à leurs besoins de formation.

66. La Conférence a reconnu les fortes inégalités existant entre les pays d'Afrique en ce qui concerne les établissements de formation; dans certains pays la capacité est insuffisante, tandis que dans d'autres elle suffit à couvrir les besoins jusqu'à l'an 2000. La Conférence a également noté que la plupart des pays d'Afrique devraient améliorer la qualité des programmes d'enseignement et de formation ainsi que le recyclage des connaissances professionnelles du personnel enseignant. Elle a donc recommandé aux gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour élargir les capacités de formation dans certaines institutions, et notamment de construire des installations, de former des enseignants et de mobiliser les ressources nécessaires.

67. La Conférence a longuement examiné la situation des femmes africaines qualifiées en agriculture et leur taux actuel d'inscription dans les établissements agricoles. Elle a souligné la nécessité d'intensifier leur formation agricole à tous les niveaux car elles ont été et continueront d'être responsables de la plus grande partie de la production agricole dans la région. Elle a recommandé que la proportion des femmes inscrites dans les établissements agricoles passe des 15 pour cent actuels à 30 pour cent d'ici l'an 2000 et que les femmes qualifiées aient davantage de possibilités d'être affectées à des postes, notamment de vulgarisatrices ou de terrain, afin de faciliter l'octroi d'une assistance technique aux agricultrices.

68. La Conférence, tout en se félicitant des données fournies par l'étude de la FAO sur l'évaluation du personnel agricole qualifié dans le secteur public de l'agriculture, a souligné la nécessité de ventiler davantage les données par grandes disciplines agricoles. Elle a reconnu que cette tâche exigeait des études et des analyses plus approfondies au niveau national afin d'identifier les priorités et d'élaborer des plans appropriés pour renforcer les effectifs agricoles et couvrir ainsi les besoins minimums prévus.

69. Bien que quelques pays d'Afrique disposent de personnel agricole qualifié en nombre suffisant et qu'ils aient une capacité suffisante en matière d'enseignement agricole général, la Conférence a souligné la nécessité d'élaborer des programmes de formation spécialisée dans les domaines importants ci-après: recherche en matière de cultures vivrières et commerciales, conception et analyse des projets, mise en valeur des ressources en eau, vulgarisation agricole, services vétérinaires, industrie alimentaire, protection des plantes, technologie après-récolte, énergie agricole, aviculture, capture et manutention des produits de la mer, économie ménagère, etc. La Conférence a recommandé la création d'un réseau de centres d'études agricoles supérieures dans ces disciplines et a instamment invité les gouvernements à déployer des efforts coopératifs dans ce sens.

70. Les gouvernements ont été instamment invités à mettre davantage l'accent sur la formation des vulgarisateurs et des techniciens de niveau intermédiaire, qui apprennent aux cultivateurs les pratiques agricoles améliorées et leur fournissent l'aide technique et l'encadrement nécessaires.

71. La Conférence a estimé que le personnel qualifié existant faisait et devrait continuer de faire l'objet d'un recyclage permanent dans le cadre de programmes de formation en cours d'emploi. Indépendamment des cours et des séminaires de courte durée sur des sujets techniques, ces programmes pourraient inclure de brefs stages en cours d'emploi sur les techniques d'encadrement destinés à des administrateurs de haut niveau.

72. La Conférence a estimé que la formation collective à court terme ne permettait pas de répondre aux besoins des pays africains en matière de spécialistes de haut niveau dans les principaux domaines de l'agriculture. On a aussi fait valoir que certains critères afférents aux bourses accordées dans le cadre des projets de terrain étaient trop rigides. La Conférence a par conséquent demandé que la FAO envisage de consacrer des fonds à l'octroi de bourses en quantités accrues pour la spécialisation dans des disciplines concernant l'alimentation et l'agriculture. Elle a demandé en outre que des crédits soient alloués dans le cadre du Programme ordinaire pour renforcer les établissements de formation existants ou en créer de nouveaux, y compris des centres d'études agricoles supérieures.

73. Il a été recommandé que la FAO aide les pays d'Afrique plus précisément dans les activités suivantes:

- a) élaboration de projets pour ceux des pays où la pénurie de personnel qualifié est critique, à soumettre pour financement aux organismes bilatéraux et multilatéraux;

- b) octroi de bourses à tous les pays de la région, sur la base des priorités établies par les gouvernements;
- c) renforcement des établissements d'enseignement et de formation ou création de nouveaux établissements;
- d) création de centres d'études supérieures pour les principales disciplines agricoles;
- e) assistance aux Etats Membres pour la mise en place de systèmes nationaux d'évaluation et de surveillance de l'enseignement et de la formation agricoles.

74. La Conférence a vivement recommandé que la FAO joue un rôle de coordonnateur dans la mobilisation de ressources supplémentaires pour l'exécution des programmes de formation et de mise en place d'institutions évoqués plus haut.

75. La Conférence consciente de ce qu'il en coûterait de créer de nouveaux établissements et de les faire fonctionner en permanence, a instamment invité les pays d'Afrique à collaborer entre eux pour tirer le meilleur parti des établissements existants, dont la capacité pourrait être accrue et la qualité améliorée à moindre coût. Plusieurs délégués ont été d'avis que, une fois améliorés, ces établissements pourraient être plus adaptés à la formation du personnel africain que ne le sont les établissements situés hors du continent.

76. Comme certains pays africains disposent d'institutions d'enseignement et de formation bien établies mais sous-utilisées, alors que d'autres Etats de la région manquent des moyens nécessaires, la Conférence a demandé instamment aux gouvernements de mettre en place, dans le domaine de l'enseignement et de la formation agricoles, un programme de CTPD pour permettre aux pays de bénéficier des installations dont disposent divers Etats de la région. Elle a invité en outre la FAO à aider les pays d'Afrique à promouvoir les activités de CTPD dans ce domaine.

77. La Conférence a souligné le problème de l'utilisation insuffisante du personnel qualifié. Elle a fait observer que tous les pays d'Afrique devraient donner la priorité à l'utilisation efficace et appropriée du personnel qualifié existant. La Conférence a instamment demandé aux gouvernements de prendre des mesures importantes pour améliorer les perspectives de carrière, stabiliser les postes et fournir encouragements et soutien logistique au personnel existant, de manière à le retenir et à en améliorer la productivité.

78. La Conférence a invité la FAO à continuer, dans les limites de ses ressources, à accorder aux pays africains son soutien technique dans les domaines de la formation du personnel nécessaire au développement agricole et rural et de l'amélioration des programmes d'enseignement et de formation, et son soutien consultatif concernant les méthodes pédagogiques appropriées.

Politiques des prix agricoles en Afrique

79. Lors de l'examen du document ARC/84/4, consacré aux politiques des prix agricoles en Afrique, la Conférence a noté que le rôle et les incidences des politiques de prix agricoles étaient au centre de l'analyse des résultats décevants du secteur agricole dans la plupart des pays d'Afrique et que le rôle et le fonctionnement des organismes gouvernementaux de commercialisation dans la mise en oeuvre de ces politiques avaient fait l'objet d'une enquête plus étroite. Elle a noté que le document présentait les résultats d'une analyse des politiques de prix agricoles effectuée récemment par la FAO dans le cadre de son étude mondiale approfondie sur la question. Cette analyse a fourni des renseignements sur les expériences menées en matière de politiques des prix dans la région et a permis de tirer quelques leçons importantes dont pourraient s'inspirer les gouvernements pour la formulation de leurs politiques dans ce domaine.

80. La Conférence a félicité le Secrétariat de la FAO d'avoir entrepris une étude détaillée des politiques de prix agricoles dans la région et a conclu que celles-ci avaient un rôle crucial à jouer dans la réalisation des objectifs de développement agricole et de développement économique général du pays. La Conférence a recommandé que le Secrétariat tienne compte, dans l'étude mondiale, du caractère hétérogène des pays d'Afrique et que pour ce continent on utilise des études de politiques de prix particulières à chaque pays. La Conférence a aussi instamment invité les membres à collaborer avec la FAO à cette étude mondiale.

81. En ce qui concerne les renseignements présentés dans le document, la Conférence a noté la complexité des politiques de prix. Elle a reconnu que l'accroissement de la production vivrière ne dépendait pas uniquement des prix mais aussi de nombreux autres facteurs politiques, économiques, sociaux, techniques et géographiques qui affectent la production et la consommation ainsi que les termes de l'échange. La Conférence a également fait observer que dans le document on aurait pu tenir davantage compte des différents systèmes socio-économiques et politiques qui existent en Afrique.

82. La plupart des délégués ont fourni des renseignements sur les politiques de prix et de commercialisation suivies par leurs gouvernements. Ils ont fait connaître leurs expériences en matière d'intervention sur les prix et les marchés et les leçons qui avaient amené leurs pays à introduire les réformes institutionnelles requises pour améliorer leur aptitude à formuler et à appliquer des politiques appropriées.

83. Plusieurs délégués ont signalé les difficultés que rencontraient leurs gouvernements pour fixer les prix à la production étant donné le manque de données et d'information de base. Ces difficultés tiennent, d'une part, au caractère hétérogène du climat et des conditions agro-écologiques et aux différents systèmes agricoles employés dans chaque pays d'Afrique et, d'autre part, aux problèmes que pose l'harmonisation des objectifs qui visent à fixer des prix rémunérateurs à la production, tout en stabilisant les prix à la consommation au niveau voulu pour éviter l'escalade des salaires et l'inflation.

84. La plupart de ces problèmes pourraient être résolus si l'on connaissait mieux et avec plus de précision les systèmes agricoles et les techniques de production utilisés pour les différents types de cultures et d'élevage sur les différents types d'exploitation. Ces problèmes ont eu une incidence directe sur les coûts à la production et en conséquence sur l'établissement des prix à la production. De nombreux délégués ont indiqué que leurs pays ne disposaient pas des capacités voulues pour entreprendre une analyse détaillée des prix qui tienne des variables susmentionnées. La FAO a été invitée à accroître son aide aux Etats Membres pour leur permettre de développer leurs capacités en matière d'analyse des politiques de prix.

85. De nombreux délégués ont également fourni des renseignements sur les caractéristiques du contrôle des prix dans leurs pays qui consistent essentiellement à fixer des prix minimums officiels et/ou des prix minimums garantis conçus pour stimuler la production et protéger l'agriculteur. Ils ont indiqué cependant que leurs gouvernements n'avaient pas pu administrer efficacement ce système faute de moyens de stockage et de transport et de ressources financières suffisantes pour soutenir les prix minimums garantis. Certains délégués ont noté que les organismes semi-publics avaient souvent été obligés d'acheter et de vendre à des prix minimums mais que les agriculteurs n'étaient pas tenus de vendre leur production à ces institutions s'ils estimaient les prix offerts peu attrayants; d'où la création de marchés parallèles et la recherche, par des voies illicites, de meilleurs prix. En ce qui concerne les cultures commerciales d'exportation, la situation a été aggravée par la surévaluation de la monnaie nationale qui a eu pour effet d'abaisser les prix à la production. Quelques délégués ont mis en doute la pertinence de la surévaluation des taux de change et des monnaies lorsqu'on envisage des politiques de prix.

86. Certains délégués ont également évoqué les leçons tirées des politiques pan-territoriales de prix. En vertu de ces politiques de prix uniformes, qui ne tiennent pas compte des différences dans les coûts des transports, il se pourrait que les producteurs situés à proximité des centres de consommation en arrivent à subventionner les dépenses de transport des producteurs éloignés. Il n'est pas toujours facile d'évaluer l'incidence globale de ces politiques sur la distribution des revenus mais de nombreux gouvernements ont davantage bénéficié d'une politique de prix différentiels qui stimule la production dans des zones relativement avantagées. On a signalé cependant que la fixation de prix uniformes pourrait encore être utile pour les petits pays.

87. Quelques délégués ont évoqué les politiques fiscales qui grèvent le secteur de l'agriculture et pourraient entraîner des transferts importants de revenus du secteur agricole aux autres secteurs. Cela pourrait abaisser le revenu rural et accroître les disparités. Toute politique de prix devrait tenir compte de ces politiques fiscales puisque l'objectif devrait être d'améliorer le revenu et le pouvoir d'achat de la population rurale et non pas d'accroître les prix à la production.

88. La Conférence a noté que les responsabilités en matière de politiques de prix agricoles étaient morcelées entre plusieurs ministères et institutions, ce qui entraîne, pour leur formulation et leur mise en oeuvre, des difficultés de coordination. La Conférence a estimé que le système de commercialisation devrait être lié à la politique de prix.

89. En ce qui concerne les interventions sur les approvisionnements de produits agricoles, quelques délégués ont indiqué les principales méthodes employées, à savoir: achats gouvernementaux par le biais d'institutions semi-publiques aux fins de distribution, constitution de stocks en vue de stabiliser les fluctuations saisonnières des prix, et assistance en cas de production insuffisante. L'analyse des politiques de prix ne devrait pas porter sur les seules denrées de production locale, mais aussi sur les importations. La détérioration des termes de l'échange, à l'échelon international, a entraîné une érosion des recettes d'exportation et a ouvert la voie à l'inflation en provenance des pays développés.

90. La Conférence a évoqué les dangers de distorsions et de fluctuations auxquels l'aide alimentaire expose les prix ainsi que la production dans certains pays bénéficiaires. En outre, a-t-elle fait observer, l'aide alimentaire risque de favoriser la dépendance permanente à l'égard de denrées de base que l'Afrique ne pourrait pas produire, et de déshabituier les populations africaines à consommer des aliments de production locale. Pour réduire au minimum la dépendance à l'égard des importations de produits vivriers de base et la modification des habitudes alimentaires, l'aide alimentaire devrait provenir autant que possible de pays produisant le même type de denrées et ayant des habitudes alimentaires analogues, et elle devrait être absorbée au moyen d'opérations triangulaires. En outre, il faudrait encourager les échanges inter pays et intrarégionaux de produits alimentaires. L'élargissement du marché ainsi obtenu aurait pour effet de stimuler la production. Il faudrait toutefois, pour cela, améliorer l'infrastructure - comme les moyens de transport, de stockage et de transformation - ainsi que les services de soutien.

91. Plusieurs délégués se sont demandé s'il existait toujours une corrélation positive entre le versement de prix plus élevés aux producteurs et l'accroissement de la production. On a estimé qu'il fallait un ensemble de facteurs - y compris des facteurs non liés aux prix et l'approvisionnement de biens de consommation - pour mobiliser et soutenir les encouragements accordés aux cultivateurs pour accroître leur production et les initiatives dans ce domaine. La Conférence a noté que les systèmes africains d'exploitation étaient traditionnellement orientés vers la subsistance et toujours liés à des marchés morcelés, dotés d'une infrastructure et de services d'appui insuffisants.

92. De nombreux délégués ont souligné la nécessité d'accorder des subventions pour encourager l'introduction de techniques de production améliorées, mais ils ont précisé que ces subventions ne devraient pas avoir un caractère permanent. Quelques délégués ont indiqué que les subventions risquaient de modifier la structure de la demande et de la consommation, au profit des produits subventionnés et au détriment des aliments traditionnels. Cette modification des habitudes alimentaires pourrait causer des difficultés à la population si les gouvernements ne sont plus en mesure d'assurer les subventions. La Conférence a également noté que les producteurs les moins privilégiés avaient difficilement accès aux subventions.

93. Certains délégués ont appelé l'attention de la Conférence sur le fait qu'il est de plus en plus difficile d'accéder aux marchés des pays développés, car ceux-ci restreignent les échanges en dressant des obstacles douaniers et autres. Ce facteur exogène a eu des effets négatifs sur le niveau des prix payés aux producteurs.

94. En conclusion, la Conférence a noté l'importance des politiques de prix, sous réserve des facteurs évoqués plus haut, et attend avec intérêt l'achèvement de l'étude mondiale et son examen par la Conférence.

Suivi de la mise en oeuvre de la partie agricole du Plan d'action de Lagos

95. Lors de l'examen du document ARC/84/5, consacré au "suivi de la mise en oeuvre de la partie agricole du Plan d'action de Lagos", la Conférence a brièvement étudié la contribution de la FAO à l'élaboration et à la mise en oeuvre du PAL, et elle a noté que depuis l'adoption du PAL par les chefs d'Etat et de gouvernement, les programmes prioritaires de l'Organisation destinés à l'Afrique avaient été conçus en fonction des objectifs de celui-ci.

96. La Conférence a félicité la FAO de son initiative dans ce domaine et de la qualité du document. De nombreux délégués ont noté cependant que les efforts déployés pour atteindre les objectifs du PAL avaient été entravés par divers facteurs, comme la sécheresse, la récession mondiale et la pénurie de moyens de production essentiels. La Conférence a souligné que tous les intéressés devraient redoubler d'efforts dans ce sens, et elle a mis en évidence l'importance considérable de l'aide accordée par la FAO aux pays d'Afrique pour atteindre ces objectifs et mettre en place un système efficace de surveillance.

97. La Conférence a fait valoir combien il importait d'établir des systèmes de surveillance adaptés à la situation de chaque pays, basés sur les structures existantes, ce qui éviterait de nouveaux investissements importants et un accroissement des charges. La mise en place de systèmes appropriés de surveillance reste essentiellement la responsabilité des pays intéressés, mais la FAO est disposée à les aider à atteindre leurs objectifs en fonction des ressources disponibles. La Conférence a demandé à la FAO d'établir des liens étroits avec les autres organismes pertinents, notamment avec l'OUA et la CEA, pour établir un système de surveillance efficace. Le Représentant de l'OUA a informé la Conférence de l'étroite coopération qui existe entre son Organisation et la FAO - coopération qui est appelée à se poursuivre.

98. La Conférence a décidé de recommander aux gouvernements membres:

- a) de mettre en place un système approprié de surveillance (voir section V du document ARC/84/5);
- b) d'adopter les indicateurs socio-économiques pour la surveillance figurant à l'Annexe B, en les modifiant en fonction de chaque Etat Membre; et
- c) de demander à la FAO de contribuer, de concert avec les autres organismes intéressés, à la mise en place de systèmes de surveillance appropriés et de fournir des avis et une formation pour le renforcement des systèmes de surveillance nationaux et régionaux.

Suivi de la CMRADR: le changement des systèmes agraires pour la lutte contre la pauvreté rurale

99. La Conférence a examiné le document ARC/84/9, qui traite du changement des systèmes agraires pour la lutte contre la pauvreté rurale. Elle s'est félicitée du caractère exhaustif et concis du rapport et a rendu hommage au Directeur général pour l'appui qu'il a accordé à la mise en oeuvre du programme de suivi de la CMRADR dans la région Afrique. A propos de ce point, la Conférence a pris note du document ARC/84/LIM/1 contenant les recommandations de la Consultation gouvernementale sur le rôle des femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire, (Harare, Zimbabwe, 10-13 juillet 1984).

100. La Conférence a rendu hommage à la FAO pour avoir intensifié ses efforts dans la mise en oeuvre du Programme d'action de la CMRADR et dans l'aide aux Etats Membres pour orienter les politiques en faveur des populations rurales défavorisées, de la promotion de la participation populaire, de l'intégration des femmes dans le processus de développement, de l'enseignement, de la formation et de la vulgarisation ainsi que des divers services et facteurs de production offerts aux paysans. La Conférence a instamment invité la FAO à poursuivre son assistance dans le cadre de ce programme, qui donne déjà de bons résultats.

101. La Conférence a noté avec satisfaction l'augmentation des crédits ouverts au budget ordinaire de la FAO pour financer des activités de développement rural. Elle s'est en outre félicitée de la haute priorité accordée à l'Afrique par l'Organisation, dans l'attribution des ressources extra-budgétaires mises à disposition de la FAO pour l'exécution de projets de développement rural.

102. La Conférence a rappelé que la CMRADR avait pour mandat d'inviter les gouvernements à établir des normes pour mesurer les progrès accomplis dans le domaine de la réforme agraire et du développement rural. Elle a demandé à la FAO de continuer à améliorer les indicateurs socio-économiques nécessaires aux systèmes de surveillance et d'évaluation dans le contexte africain.

103. La Conférence a noté la façon exemplaire dont la FAO a rempli son rôle de chef de file de l'Equipe spéciale du CAC sur le développement rural et elle a rendu hommage à l'Organisation pour les efforts qu'elle a déployés en vue d'encourager la participation efficace d'autres institutions des Nations Unies à des activités conjointes telles que missions de haut niveau et programmes de suivi de la CMRADR sur la participation populaire, les femmes dans le développement, et la surveillance et l'évaluation.

104. En ce qui concerne le rôle important que les femmes rurales jouent dans la production agricole de la région, la Conférence a noté avec grande satisfaction l'organisation par la FAO du 10 au 13 juillet 1984 à Harare (Zimbabwe) de la Consultation gouvernementale sur le rôle des femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire, et elle a fait pleinement siennes les recommandations de la Consultation. Elle a instamment invité les gouvernements membres à les mettre en oeuvre et a suggéré que les documents et recommandations soient diffusés à tous les pays et organisations intéressés.

105. Notant qu'en 1983 la Conférence de la FAO avait demandé que la question de l'intégration des femmes dans le développement rural soit débattue à la Conférence régionale et fasse l'objet de rapports aux conférences suivantes de la FAO, la Conférence a suggéré qu'un rapport soit préparé pour la prochaine Conférence régionale pour l'Afrique, et qu'il soit soumis à la Conférence de la FAO de 1987 et examiné dans d'autres instances.

106. La Conférence a demandé que la FAO mobilise des ressources supplémentaires pour des activités connexes aux niveaux des politiques, de la recherche et du terrain, et que l'accent soit mis sur la vulgarisation et la formation et sur le soutien des structures et de la planification en vue de faciliter l'intégration et l'appui des activités des femmes rurales dans les ministères.

107. Les délégués ont passé en revue les progrès accomplis en matière d'intégration des femmes dans leurs pays respectifs. Ils ont souligné la contribution apportée par les femmes à la production de denrées de base et ont demandé que soit mise au point une technologie propre à alléger les travaux pénibles des femmes ; celles-ci devraient en outre bénéficier d'une aide à la gestion familiale et d'une assistance accrue en qualité de cultivatrices.

108. La Conférence a reconnu que la participation populaire est une condition essentielle de toute stratégie de développement rural qui cherche à assurer la participation active et authentique des bénéficiaires. En conséquence, elle a demandé un soutien continu aux organisations populaires dans le processus de développement ainsi que davantage de services, d'installations et de facteurs de production pour les petits producteurs.

109. La Conférence a souligné la nécessité d'atteindre efficacement les populations rurales, en particulier les femmes, grâce à des programmes de vulgarisation et de formation, et elle a recommandé aux gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour renforcer les services de vulgarisation dans les zones rurales et d'allouer des ressources suffisantes pour la mise en oeuvre des programmes de vulgarisation moyennant des méthodes pédagogiques appropriées.

110. La Conférence a noté les expériences des divers pays concernant l'orientation des politiques nationales vers les ruraux défavorisés et la planification ainsi que la mise en oeuvre des projets de développement rural destinés à accroître les revenus et à alléger la pauvreté dans les campagnes. Ces activités témoignent clairement de la volonté et de l'intention des gouvernements d'engager toutes les ressources possibles pour développer les zones rurales et éliminer la souffrance de ceux qui y vivent. La Conférence a instamment invité les gouvernements à redoubler d'efforts dans cette direction et à prendre les mesures nécessaires pour tirer profit de l'expérience et des connaissances acquises dans la région grâce aux activités de CTPD.

111. La Conférence a apprécié la valeur et l'utilité des études approfondies sur la dynamique des structures agraires et la pauvreté rurale parrainées par la FAO. Elle a demandé que l'on poursuive ces études et que les résultats en soient largement diffusés.

112. La Conférence a appuyé le rôle important que joue le Centre de développement rural intégré pour l'Afrique (CDRIA) dans les efforts de développement rural de la région. Elle a demandé que divers donateurs parrainent un plus grand nombre d'activités par l'intermédiaire du Centre. Elle a rendu hommage au soutien que la FAO apporte au CDRIA depuis sa création et demande que ce soutien soit maintenu.

113. La Conférence a constaté que quelque 39 pays avaient assisté à la Consultation gouvernementale sur la création du CDRIA en septembre 1979, mais qu'à ce jour 19 pays seulement faisaient partie du Centre. Elle a invité les pays qui n'avaient pas encore adhéré au Centre à le faire.

114. La Conférence, tout en réalisant que les gouvernements africains avaient eu besoin de l'aide internationale et bilatérale et continueraient à en avoir besoin pour le développement des zones rurales de la région, a considéré que la principale tâche incombait d'abord aux gouvernements et populations intéressés. Elle a donc recommandé que les gouvernements prennent les mesures spécifiques ci-après, notamment qu'ils:

- a) axent davantage leurs politiques sur la lutte contre la pauvreté rurale, accroissent le montant des ressources allouées à l'agriculture, améliorent les services en zone rurale et établissent un système de surveillance et d'évaluation approprié aux activités de développement rural;
- b) encouragent la population rurale à s'organiser en associations autonomes et fournissent les structures nécessaires pour procurer les facteurs de production et les services aux populations rurales;
- c) soutiennent les programmes en faveur des femmes et coordonnent l'action des institutions gouvernementales pour promouvoir la participation des femmes aux activités de développement, en mettant l'accent en particulier sur la production vivrière et la sécurité alimentaire;
- d) dispensent un enseignement, une formation et des services de vulgarisation aux populations rurales grâce à des méthodes adaptées à leurs situations particulières;
- e) fournissent un soutien au Centre de développement rural intégré pour l'Afrique.

115. La Conférence rendant de nouveau hommage à la FAO pour son aide efficace en faveur du développement rural, a suggéré que l'Organisation:

- a) poursuive son programme pour aider les pays qui s'efforcent de mettre en oeuvre le Programme d'action de la CMRADR et donne la priorité à l'Afrique;
- b) collabore, en tant que chef de file de l'Equipe spéciale du CAC sur le développement rural, avec les autres institutions des Nations Unies, pour aider les pays à mettre en oeuvre la réforme agraire et le développement rural aux niveaux national et régional;
- c) maintienne son soutien technique au Centre de développement rural intégré pour l'Afrique et lui accorde l'assistance nécessaire pour qu'il puisse continuer à aider ses Etats Membres;
- d) aide les Etats Membres à analyser les changements de leurs systèmes agraires et à identifier des indicateurs permettant de perfectionner les systèmes de surveillance et d'évaluation de leurs politiques nationales de réforme agraire et de développement rural;
- e) continue à fournir une aide aux Etats Membres pour identifier les besoins des femmes rurales en matière de développement rural et planifier et exécuter des activités nationales permettant de couvrir ces besoins, en mettant tout spécialement l'accent sur le rôle des femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire, comme suite à la recommandation de la Consultation gouvernementale qui s'est tenue sur cette question; et
- f) rende compte à la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique du suivi de la CMRADR.

L'irrigation en Afrique: perspectives et tendances

116. La Conférence a examiné le document ARC/84/6 qui vise à mieux faire prendre conscience aux planificateurs et aux administrateurs des gouvernements et des organismes donateurs et d'investissement du rôle que l'irrigation peut jouer en Afrique pour le développement rural et l'accroissement de l'autosuffisance alimentaire. Le document donne un aperçu du développement actuel de l'irrigation en Afrique et de son potentiel en ce qui concerne l'aménagement des ressources des grands bassins fluviaux et la création de petits périmètres dans les zones où l'eau est peu abondante. Il met également en relief les différences qui existent entre les programmes de grande envergure, orientés vers la production et les programmes orientés vers la petite exploitation, conformément à l'approche de développement rural, et examine les avantages et les inconvénients de l'une et l'autre catégorie. Le document identifie les domaines d'action pour le développement de l'irrigation intéressant les ressources potentielles, les politiques nationales, les ressources en personnel, l'aménagement des programmes, la planification de la petite irrigation et la mobilisation de l'expérience déjà acquise dans la région en matière d'irrigation.

117. La Conférence a reconnu le rôle clé que pourrait jouer l'irrigation dans les conditions appropriées pour accroître et stabiliser la production agricole, réduire les effets négatifs de la sécheresse et encourager le développement rural. La Conférence a approuvé d'une manière générale la philosophie, les principes et les domaines d'action concernant le développement de l'irrigation et l'aménagement des eaux présentés dans le document et s'est félicitée de l'action et de l'aide directe de la FAO dans ce domaine.

118. Elle a souligné la nécessité d'élaborer des politiques et des stratégies rationnelles de développement de l'irrigation et du drainage et d'aménagement des eaux et a reconnu qu'il était important, au stade de la planification, d'étudier plus soigneusement qu'auparavant les obstacles qui s'opposent à la réussite de l'irrigation et qui pourraient être d'ordre matériel, économique ou social. On a pu observer certains facteurs généraux qui déterminent la réussite ou l'échec mais qui peuvent varier considérablement d'un endroit à l'autre suivant les conditions locales.

119. La Conférence a donc reconnu qu'il était nécessaire d'étudier et d'examiner les expériences faites en matière d'irrigation dans l'ensemble de la région et proposées dans le document afin de tirer des leçons utiles pour l'avenir et d'introduire les connaissances ainsi acquises dans les nouvelles stratégies de développement de l'irrigation. La Conférence a apprécié les renseignements précieux fournis par certaines délégations sur les problèmes que posent le développement de l'irrigation et l'aménagement des eaux à grande échelle dans leurs pays, ainsi que sur les échecs subis dans ce domaine et sur les réussites obtenues en matière de petite irrigation - ce qui, dans les deux cas, fait ressortir la nécessité d'accroître les échanges d'information, les débats et la coopération au sein de la région. On a suggéré d'organiser une consultation régionale sur ces questions.

120. La Conférence a reconnu les multiples difficultés que soulèvent les programmes d'investissement de grande envergure qui requièrent de gros capitaux et dépendent de nombreux facteurs de production importés. Il a été suggéré d'avoir recours à l'expérience acquise dans d'autres régions, notamment aux renseignements concernant des problèmes spécifiques tels que la technologie d'irrigation, l'aménagement des nappes souterraines et de la qualité des eaux et la mise en valeur des eaux dans les petites îles.

121. La Conférence a noté le fort potentiel qui existe dans les grands bassins fluviaux pour le développement de l'irrigation, compte tenu des problèmes particuliers (par exemple, les inondations et l'envahissement par les eaux salées) auxquels l'agriculture est confrontée dans les plaines fluviales. Il est nécessaire de planifier soigneusement la mise en valeur des ressources hydriques des grands fleuves et les gouvernements doivent mettre davantage l'accent sur la coopération avec les commissions existantes des bassins fluviaux interpays afin d'accroître au maximum les avantages que pourraient en tirer les parties intéressées.

122. La Conférence a noté les carences dont souffre actuellement la gestion des programmes d'irrigation et a estimé qu'il fallait accorder de l'importance à ce problème ainsi qu'à la remise en état de ces programmes par priorité. Elle a reconnu que la gestion de l'irrigation ne pouvait être dissociée de la participation des agriculteurs à toutes les phases du développement, du fonctionnement, de l'entretien et de la remise en état de l'irrigation; cela devrait inclure la création d'organisations spécialisées d'utilisateurs d'eau et de services de vulgarisation.

123. La Conférence a mis l'accent sur le potentiel qu'offrait la petite irrigation à bas prix pour les communautés agricoles. Cette forme de développement s'est révélée rentable car - fondée sur les besoins ressentis de la population et sur les ressources de celle-ci - elle ne demande que peu de facteurs de production et de conseils, contrairement aux dispositifs ou structures à fort coefficient de capitaux. En outre, la promotion de l'irrigation sur la petite exploitation est un bon exemple de l'application des principes du Programme d'action de la CMRADR qui visent à aider les ruraux pauvres.

124. La Conférence a souligné la pénurie de personnel qualifié à tous les niveaux en matière d'irrigation, notamment le manque d'ingénieurs expérimentés, ce qui oblige de nombreux gouvernements à dépendre de l'aide étrangère. Les activités de la FAO en matière de valorisation et de formation du personnel ont été appréciées. La Conférence a instamment demandé que, pour le développement de l'irrigation, on continue à accorder la priorité à l'enquête sur les besoins en personnel, aux installations de formation, à l'échange de personnel qualifié entre les pays et au renforcement de la coopération en matière de recherche et de formation au sein de la région.

Développement et transfert de la technologie alimentaire et agricole

125. Lors de l'examen du document ARC/84/7, qui traite du développement et du transfert de la technologie alimentaire et agricole, la conférence a pris note des renseignements fournis sur les technologies alimentaires et agricoles dans la région. Elle a pris acte avec préoccupation des conclusions du document, suivant lesquelles les progrès récents réalisés en matière de recherche n'avaient eu qu'une incidence limitée sur la production alimentaire en Afrique. Elle a été d'avis qu'il fallait encore développer des technologies nouvelles et mieux adaptées, surtout dans les zones tropicales. La conférence a toutefois noté qu'il existait certaines technologies éprouvées qui, si elles étaient appliquées, pourraient susciter un accroissement de la production alimentaire et agricole. Elle s'est toutefois rendu compte que la faiblesse de la capacité institutionnelle, la pénurie de chercheurs et de techniciens qualifiés et expérimentés et l'insuffisance des systèmes de livraison ont continué à gêner le développement et le transfert de la technologie en Afrique.

126. La conférence a souligné que l'application des nouvelles technologies n'était pas toujours sans effet du point de vue social car elles peuvent provoquer des changements importants dans les traditions locales et les relations sociales et économiques. Il a donc fallu essayer de mieux comprendre quelles seraient, du point de vue de la rentabilité sociale et économique, les conséquences qui découleraient de l'introduction des nouvelles technologies. En conséquence pour réussir le transfert des technologies, il serait nécessaire de se faire une idée plus précise du milieu socio-culturel des agriculteurs et de leur comportement en tant que producteurs et consommateurs, en particulier de leurs réactions aux incitations et à la disponibilité de biens de consommation.

127. La conférence a mis en garde contre un transfert généralisé de la technologie moderne et a recommandé l'élaboration d'une série de techniques appropriées, qui soient adaptées aux divers systèmes agraires, structures agro-écologiques et conditions socio-culturelles. Cet objectif pourrait être atteint par le biais de la recherche et du développement nationaux et l'adaptation des technologies étrangères, ce qui exigerait le renforcement des capacités de recherche et d'analyse dans les pays de la région.

128. La conférence a reconnu que l'accroissement des investissements dans les institutions et infrastructures de recherche était une condition essentielle pour assurer le développement et le transfert de la technologie. Elle a en outre reconnu que la fourniture de crédits et l'amélioration des services de vulgarisation et des systèmes de livraison étaient nécessaires pour faciliter ce transfert. En outre, l'application de politiques de prix et de commercialisation appropriées et la fourniture de biens de consommation encourageraient les agriculteurs à accepter de nouvelles technologies en vue d'accroître leur productivité et leur production.

129. La formation des chercheurs, des agents de vulgarisation et des agriculteurs eux-mêmes a été jugée capitale pour améliorer la recherche, la diffusion de l'information sur la technologie qui a fait ses preuves et l'acceptation de l'innovation. En matière de formation, les programmes de développement des carrières devraient être soutenus par l'octroi de bourses de formation supérieure.

130. La conférence a constaté certains déséquilibres dans les programmes de recherche, qui pourraient être corrigés si le but et le champ des activités de recherches étaient élargis pour inclure des domaines moins couverts tels que la recherche sur les petits ruminants, la volaille et les porcins, les forêts, l'aquaculture, l'énergie rurale, la traction animale et la technologie alimentaire. On a en outre suggéré d'étudier les effets de la pollution industrielle sur les écosystèmes aquatiques et d'autres problèmes liés à l'environnement.

131. La conférence a souligné la nécessité d'instaurer une forte coopération technique régionale et sous-régionale en matière de recherche et de développement technologique, notamment en renforçant les réseaux de coopération existants et, le cas échéant, en encourageant la création de nouveaux réseaux et l'échange des ressources génétiques. La conférence a demandé que la FAO, en collaboration avec d'autres organismes et institutions intéressés, envisage d'organiser des consultations de chercheurs africains en vue d'échanger des renseignements et des idées et de formuler aussi des programmes de recherche en collaboration. Elle a rendu hommage aux efforts déployés par la FAO pour renforcer la coopération entre les institutions nationales de recherche et promouvoir la recherche et la formation en collaboration, et elle a instamment invité l'Organisation à intensifier ses efforts dans ces domaines.

132. La Conférence a recommandé que, dans le cadre de sa stratégie générale de développement de l'alimentation et de l'agriculture, chaque pays définisse avec précision ses besoins technologiques et sa politique dans ce domaine en vue d'une utilisation plus complète des techniques existantes et de celles qui seront nécessaires à l'avenir. Chaque pays devrait ainsi dresser une liste précise de ses priorités en matière de recherche et élaborer des approches adaptées aux conditions locales.

133. La conférence a demandé à la FAO de poursuivre son assistance aux Etats Membres pour l'examen et la planification des systèmes et programmes nationaux de recherche et pour l'évaluation des priorités nationales de recherche agricole. La conférence a reconnu la nécessité d'accroître l'efficacité et la rentabilité des recherches effectuées par les institutions nationales en organisant, pour les directeurs d'institut et les responsables de programmes, des réunions d'études et des cours de formation sur la gestion et la planification de la recherche. Elle a instamment invité l'Organisation à poursuivre ses efforts dans ce domaine et à les intensifier.

134. La conférence a reconnu qu'il faudrait déployer des efforts attentifs et soutenus pour identifier, évaluer et diffuser les renseignements sur les technologies disponibles intéressant la région. Elle a demandé à l'Organisation de procéder, en collaboration avec d'autres organismes et avec les instituts internationaux et régionaux de recherche, à un examen détaillé périodique des technologies existantes relatives aux principales cultures vivrières, aux zones écologiques et aux domaines prioritaires de recherche de la région. A ce propos, la conférence s'est félicitée des précieux services rendus par AGRIS et CARIS. Elle a instamment demandé aux Etats Membres de profiter pleinement de ces excellents services fournis par la FAO.

135. La conférence a rendu hommage aux organismes multilatéraux et bilatéraux d'aide au développement pour leur soutien au développement de la recherche et de la technologie dans la région. Elle a exprimé l'espoir que ce soutien se poursuivra et ira en augmentant.

CAMPAGNE PANAFRICAINNE CONTRE LA PESTE BOVINE

136. Lors de l'examen du document 84/8 consacré à la Campagne panafricaine contre la peste bovine, la Conférence a rappelé les problèmes de plus en plus graves que pose la peste bovine dans les pays de l'Afrique au sud du Sahara, car elle menace l'élevage, les disponibilités alimentaires, le bien-être rural et les économies nationales, et elle a fortement insisté sur la nécessité de lancer dès que possible la Campagne panafricaine de lutte contre la peste bovine, financée à long terme par plusieurs donateurs, qui sera une étape indispensable pour prévenir les pertes continues de bétail et empêcher la généralisation de la maladie.

137. La Conférence a rendu hommage à l'OUA et a reconnu le rôle politique et de coordination qu'elle a joué en lançant le projet de Campagne panafricaine contre la peste bovine. Elle a souligné le rôle qui revient au Bureau africain pour les ressources animales (IBAR) dans l'exécution de ce programme. A cet égard, la Conférence a souligné l'importance de l'étroite collaboration qui doit s'instaurer entre toutes les parties qui s'intéressent à la Campagne.

138. La Conférence a rendu hommage au Directeur général de la FAO pour le soutien accordé à la Campagne et l'aide d'urgence fournie, dans le cadre de projets PCT, aux pays d'Afrique. Elle lui a demandé de continuer à apporter son soutien à la lutte contre la peste bovine. La Conférence a noté avec satisfaction les efforts déployés par la FAO, en collaboration avec d'autres organismes tels que l'OUA/IBAR, (Bureau interafricain pour les ressources animales) l'OIE (Office international des épizooties), la CEE (Communauté économique européenne), et l'APD (Aide publique au développement), et l'action qu'elle a menée pour élaborer 20 des 28 projets de campagnes nationales présentés aux donateurs potentiels lors de la réunion d'information qui a eu lieu au Siège de la FAO en juin 1984.

139. La Conférence a souligné que la prompte mise en oeuvre de la Campagne panafricaine contre la peste bovine dépendait en premier lieu de la disponibilité des fonds et a rappelé le souhait que ces fonds soient fournis sur une base multidonateurs. Il a été noté que le coût de la première année de la Campagne a été estimé à 50 millions de dollars E.-U. A ce propos, la Conférence a noté avec satisfaction que la CEE était prête à fournir 50 millions de dollars E.-U. pour la première année. En ce qui concerne les autres donateurs potentiels, la Conférence a exprimé sa préoccupation de ce qu'aucun engagement officiel n'avait été pris jusqu'alors pour le financement du coût total de la Campagne, estimé à 170 millions de dollars E.-U. Aussi en a-t-elle appelé à tous les pays donateurs pour qu'ils annoncent leurs contributions à la Campagne aussitôt que possible.

140. La Conférence a souligné l'importance que revêt la formation intensive de tout le personnel qui doit participer à la Campagne, avant le démarrage des activités de terrain. On a noté que certains délégués étaient préoccupés de l'extention de la peste bovine à des pays qui ne participent pas encore à la Campagne et l'on est convenu que ces pays devraient également prendre part à la formation, notamment en matière de techniques de diagnostic.

141. Plusieurs délégués ont souligné qu'il importe d'accroître la production de vaccins contre la peste bovine en Afrique et d'améliorer le contrôle de leur qualité. La Conférence a noté également que les laboratoires africains qui produisent les vaccins avaient besoin d'une assistance continue et qu'il faudrait élaborer dès que possible des systèmes internationaux de contrôle de qualité. Elle a également noté qu'il faudrait utiliser autant que possible pendant la Campagne les vaccins produits en Afrique.

142. La Conférence a souligné l'importance de la recherche sur la peste bovine en ce qui concerne les méthodes de diagnostic, les vaccins et le rôle de la faune sauvage dans l'épizootiologie de cette maladie.

143. Lorsqu'ils ont examiné les structures de la Campagne, certains délégués ont émis des réserves sur le choix des coordonnateurs de la Campagne et des emplacements des sièges régionaux. Il a été suggéré que cette question soit référée à la prochaine réunion du Comité technique de la Campagne.

144. La Conférence a noté avec satisfaction la bonne coopération qui existait entre les organisations internationales qui ont participé au Comité préparatoire de la Campagne, mais elle a estimé qu'il faudrait définir clairement le rôle de chaque organisation dans ladite Campagne. La Conférence, reconnaissant la responsabilité globale de l'OUA dans la coordination et l'exécution de la Campagne, a souligné le rôle que joue la FAO en tant que principale organisation technique intéressée. Elle a noté avec gratitude le rôle de premier plan joué par la FAO dans des domaines comme la mobilisation des dons, le soutien technique, la production de vaccins améliorés dans les pays d'Afrique, le contrôle de la qualité des vaccins, la formation et la promotion de la recherche, la communication et l'enseignement.

145. La Conférence a fait valoir qu'en définitive le succès de la Campagne dépendrait essentiellement de l'engagement des gouvernements africains. Elle a par conséquent préconisé que l'on accorde une haute priorité au financement de la Campagne. La poursuite de celle-ci dans les 28 pays jusqu'à l'éradication totale de la peste bovine exige que tous les gouvernements soient prêts à assurer des ressources financières suffisantes pour la surveillance de la maladie, le contrôle des foyers et la poursuite de la vaccination après l'achèvement de l'aide financière extérieure.

146. Quelques délégués ont exprimé l'opinion selon laquelle la Consultation inter-gouvernementale sur la Campagne, qu'avait recommandée le Conseil de la FAO à sa quatre-vingt-quatrième session, devrait quand même avoir lieu. Toutefois, d'autres délégués ont reconnu que les gouvernements seraient suffisamment informés par la Conférence régionale en cours et le prochain Sommet de l'OUA.

147. Vu l'urgence et l'importance que revêt le lancement rapide de la Campagne, la Conférence a recommandé que:

- a) toutes les parties intéressées fassent tout leur possible pour que la Campagne démarre rapidement ainsi qu'il est indiqué dans le document de projet;
- b) la CEE et d'autres donateurs soient invités à assurer un financement suffisant pour toute la durée de la Campagne;
- c) les Etats Membres de la Campagne accroissent le montant des ressources allouées à l'exécution des projets nationaux de lutte contre la peste bovine et veillent à ce que le suivi essentiel de la phase de consolidation soit réalisé à long terme, de manière à faciliter le développement général de l'élevage en Afrique;
- d) la Campagne de lutte contre la peste bovine soit accompagnée d'un renforcement général des services vétérinaires et harmonisée avec toutes les politiques générales de développement de l'élevage existant dans les pays d'Afrique intéressés et concernant d'autres maladies animales telles que la trypanosomiose;
- e) des efforts spéciaux soient déployés pour accroître la production de vaccins contre la peste bovine en Afrique et pour améliorer leur qualité;
- f) la FAO poursuive ses efforts pour la recherche de ressources financières en vue d'aider les Etats Membres notamment à former le personnel de tous niveaux, et qu'elle continue de surveiller l'évolution de la situation pendant toute la durée de la Campagne.
- g) la FAO maintienne et augmente, dans les limites des ressources disponibles, le financement et le soutien qu'elle destine à la Campagne contre la peste bovine en Afrique.

Représentation de la région au groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

148. Lors de l'examen du document ARC/84/10, concernant la représentation de la région au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), la Conférence a noté la vaste gamme d'activités de recherche menées dans la région par les centres internationaux de recherche agricole (CIRA) et a rendu hommage au GCRAI et à ses coparrains (FAO, PNUD et Banque mondiale) pour les efforts qu'ils ont déployés.

149. La Conférence s'est félicitée des accords de collaboration entre les divers CIRA travaillant dans la région, qui permettent à ceux-ci d'accroître leur efficacité et d'éviter les chevauchements lorsque plusieurs d'entre eux s'occupent, indépendamment, du même pays ou de la même culture. La Conférence a instamment demandé aux CIRA de renforcer leurs liens avec les systèmes nationaux de recherche (SNR) de la région.

150. La Conférence a noté avec satisfaction que, depuis quelques années, le représentant de la région contribue et participe bien davantage aux réunions du GCRAI, et elle s'est félicitée des mesures prises par la FAO pour rendre encore plus efficace la participation du représentant régional à ces réunions.

151. La Conférence a ensuite examiné la question de la représentation régionale au GCRAI et a élu la Guinée pour représenter la région pendant une période de quatre ans (1985-1988), avec la Tanzanie, dont le mandat était en cours. La Conférence a remercié le Sénégal d'avoir représenté la région ces quatre dernières années. Le délégué du Sénégal s'est félicité du soutien et de la coopération dont a bénéficié le représentant sénégalais au GCRAI au cours des quatre années écoulées.

CONCLUSIONS

Date et lieu de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

152. Le délégué de la République populaire du Congo a déclaré que son gouvernement souhaitait inviter la Conférence régionale pour l'Afrique à tenir sa quatorzième session (1986) dans son pays.

153. Le Directeur général a remercié le délégué de son aimable invitation et a indiqué que, en consultation avec les Etats Membres, il la prendrait sérieusement en considération avant de parvenir à une décision finale.

Examen et adoption des rapports

154. La Conférence a adopté à l'unanimité le rapport du Comité technique et son propre rapport.

Clôture de la Conférence

155. Dans son discours de clôture, le Directeur général s'est félicité du niveau élevé de représentation à la Conférence, ce qui témoigne de l'importance que les Etats Membres accordent à la situation alimentaire et agricole de la région. Les exposés nationaux et l'adoption de la Déclaration de Harare, a-t-il ajouté, aideront considérablement à la réorientation du programme de travail de la FAO en Afrique. Le Directeur général s'est également félicité de l'appui considérable accordé à la FAO au sein de la région et a réaffirmé sa détermination à faire face aux besoins de l'Afrique. Il a notamment évoqué l'alerte que la FAO, pionnière en la circonstance, avait donné à la communauté internationale concernant la crise alimentaire et agricole de l'Afrique. A cet égard, il a déclaré que l'Organisation avait appuyé l'initiative récente prise par le Secrétaire général des Nations Unies sur la crise économique et sociale en Afrique, et qu'elle collaborait avec son Représentant spécial. Le Directeur général a lancé un nouvel appel pour que soit accordée d'urgence l'aide alimentaire nécessaire à combler le déficit des livraisons promises.

156. Le Directeur général a ensuite évoqué les empiètements dévastateurs du désert, dus à la sécheresse persistante, et les autres aspects de la crise économique et sociale, notamment l'endettement croissant, les difficultés de balances des paiements et l'accroissement incontrôlé de la démographie et de l'urbanisation qui cumule ses effets délétères sur des économies déjà fragiles. Pour rétablir et assurer l'équilibre alimentaire, l'Afrique, a-t-il ajouté, ne doit ménager aucun effort pour accélérer le rythme de sa production agricole.

157. Le Directeur général s'est félicité de ce que la Conférence, en adoptant la Déclaration de Harare, se soit montrée déterminée à prendre le problème à bras-le-corps. Il a rappelé que cette Déclaration affirme la nécessité de réduire la forte dépendance alimentaire à l'égard de l'étranger, d'accroître les ressources allouées à l'agriculture, de développer le secteur agricole et d'assurer la sécurité alimentaire des populations africaines par un dosage approprié de politiques adéquates. Il a assuré la Conférence que, de concert avec les Etats Membres, la FAO entreprendrait une étude approfondie des problèmes alimentaires et agricoles de la région et proposerait des mesures correctives, ainsi qu'il est stipulé dans la Déclaration. Le Directeur général a fait observer que, compte tenu de l'interdépendance qui existe à l'échelle mondiale, les pays d'Afrique, tout en ne comptant que sur leurs propres ressources, doivent pouvoir bénéficier de l'adjuvant important que constitue l'aide extérieure.

158. Pour ce qui est de l'étude elle-même, le Directeur général a estimé qu'elle devrait porter tout particulièrement sur les points suivants:

- a) les ressources en terres et en eaux, leur potentiel, leur aménagement et leurs limitations;
- b) les systèmes vivriers actuels, y compris les modes de production et de commercialisation et les systèmes d'approvisionnement des grandes villes, compte tenu des habitudes alimentaires;

- c) les ressources vivrières et les technologies de subsistance. Une étude comparative des diverses cultures vivrières locales chercherait à mettre en évidence les spéculations les plus rentables;
- d) les grandes options politiques et technologiques de l'autosuffisance alimentaire permettant d'aborder le problème des échanges, des prix, des besoins en aide extérieure, etc.

159. Les résultats de ces études seraient examinés lors de réunions techniques à organiser au niveau sous-régional, compte tenu de l'homogénéité des zones agro-écologiques. Après les débats de ces réunions techniques, les documents nécessaires seraient soumis à la prochaine Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, afin que des décisions soient prises au niveau ministériel. L'étude pourrait également être intégrée à un document de base qui serait destiné à une éventuelle Conférence ou session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'Afrique.

160. Pour conclure, le Directeur général a évoqué l'étude sur l'évaluation du personnel agricole qualifié en Afrique et les établissements d'enseignement et de formation. Il a assuré la Conférence que la FAO continuerait à apporter son appui aux activités de formation en Afrique, dans toute la mesure des ressources disponibles. Il a en outre déclaré avoir apprécié l'appui donné par la Conférence à la Campagne panafricaine contre la peste bovine, et il a ajouté qu'il faudrait maintenant passer à l'action. Il a tenu à dire toute sa satisfaction à la CEE pour sa disponibilité à fournir le financement initial nécessaire à la première année de la Campagne. Le Directeur général a assuré la Conférence que la FAO apporterait son appui technique aux Bureaux interafricains de l'OUA pour les ressources animales, qui en sera l'organe d'exécution.

161. Au nom des délégués, M. J.J. Otim, Ministre des ressources animales et des pêches de la République de l'Ouganda a exprimé son appréciation sincère de l'excellence des services fournis à la Conférence par le Gouvernement de la République du Zimbabwe, et des nombreuses installations mises à la disposition des participants, qui ont rendu si agréable leur séjour au Zimbabwe. Il a rendu tout particulièrement hommage au Directeur général pour sa conduite éclairée. Il a également remercié les membres du Secrétariat de la FAO et tous ceux qui, par leur travail, ont permis de mener la Conférence à bonne fin. M. Denis Norman, Ministre de l'agriculture du Zimbabwe, a ensuite remercié à son tour les membres du Secrétariat de la FAO et tout le personnel local, qui ont oeuvré assidûment pour assurer le succès de la Conférence.

162. La clôture de la treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique a alors été prononcée.

ORDRE DU JOUR

Comité technique

(16 - 20 juillet 1984)

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Organisation du Comité technique
2. Ouverture des travaux du Comité technique
3. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
4. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. QUESTIONS TECHNIQUES

1. Formation de la main-d'oeuvre pour le développement agricole et rural de l'Afrique
2. Politiques des prix agricoles en Afrique
3. Suivi de la mise en oeuvre de la partie agricole du Plan d'action de Lagos
4. Suivi de la CMRADR: le changement des systèmes agraires pour la lutte contre la pauvreté rurale
5. Perspectives et tendances de l'irrigation en Afrique
6. Développement et transfert de la technologie alimentaire et agricole
7. Mise en oeuvre de la Campagne panafricaine d'éradication de la peste bovine
8. Représentation de la région au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale

III. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

Session plénière

(23 - 25 juillet 1984)

IV. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

V. RESUME DES DEBATS

4. Déclaration du Directeur général
5. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique
6. Rapport du Sous-Directeur général/Représentant régional sur les activités de la FAO dans la région, y compris les suites données aux principales recommandations de la douzième Conférence régionale, et Programme de travail et budget 1984/85

VI. CONCLUSIONS

7. Examen du rapport du Comité technique
8. Autres questions
9. Date et lieu de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique
10. Adoption du rapport de la Conférence
11. Clôture de la Conférence

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE

Chairman Président	D. Norman (Zimbabwe)
First Vice-Chairman Premier Vice-Président	G. Laubhouet-Vally (Côte-d'Ivoire)
Second Vice-Chairman Deuxième Vice-Président	M. Anchouey (Gabon)
Rapporteur	G.H. Chinkuli (Zambia)

OFFICERS OF THE TECHNICAL COMMITTEE
BUREAU DU COMITE TECHNIQUE

Chairman Président	R. Mupawose (Zimbabwe)
First Vice-Chairman Premier Vice-Président	F. de Menezes (Sao Tome-et-Principe)
Second Vice-Chairman Deuxième Vice-Président	Sanda Maina (Niger)
Rapporteur	M. Simbwa-Bunnya (Uganda)

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ETATS MEMBRES DE LA REGION

ALGERIA - ALGERIE

Délégué
A. Aitouyahia Alger
Directeur de Cabinet du Ministère
de l'agriculture et des pêches
Suppléant
Sid Ahmed Chentouf Alger
Directeur général de la planification
Ministère de l'agriculture et des pêches

ANGOLA

Délégué
Evaristo Domingos Kimba Luanda
Ministre de l'agriculture et de
la coopération provinciale
Suppléants
André Miranda Harare
Ambassadeur de l'Angola au Zimbabwe
B.N. Sequeira Rome
Représentant permanent de l'Angola
auprès de la FAO
Walter Luis A. Viegas Luanda
Directeur
Ministère de l'agriculture
Conseillers
Rodrigo Fernandes Luanda
Ministère de l'agriculture
Rolando F.J. Neto Luanda
Technicien supérieur
Mme Filomena Telo Delgado Luanda
Secrétaire de l'Organisation
panafricaine des femmes

BENIN

Délégué
Bernard Tossou Porto Novo
Directeur général
Ministère du développement rural
et de l'action coopérative
Suppléant
Mme Joyce Dofonsou Abegbelegbe Porto Novo
Responsable de la promotion des
activités de la femme rurale

BOTSWANA

Delegate
G.U.S. Matlhabaphiri Gaborone
Assistant Minister of Agriculture
Alternates
Meshack Mokone Gaborone
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Martin Mannathoko Gaborone
Director of Veterinary Services
Animal Health Department
T.M. Taukobong Gaborone
Director of Agricultural Field Services
Ministry of Agriculture
T.C. Moremi Gaborone
Assistant Coordinator of Rural Development
Ministry of Finance and
Development Planning

BURUNDI

Délégué

Salvator Sahinguvu Bujumbura
Directeur général de la planification agricole

Suppléant

Oscar Ndbakikingiye Bujumbura
Directeur du département de l'agronomie

CAMEROON - CAMEROUN

Délégué

Sadou Hayalou Yaoundé
Ministre de l'agriculture

Suppléants

Ndolo Martin Nkake Yaoundé
Inspecteur général agronome

Moukia Mbome Yaoundé
Directeur des pêches
Ministère de l'élevage

Daniel Emile Dang Mekoula Yaoundé
Secrétaire permanent du Comité national
de la FAO

A.G. Ngongi Namanga Rome
Conseiller
Chargé des rapports avec la FAO

CAPE VERDE - CAP-VERT

Délégué

João Pereira Silva Praia
Ministre du développement rural

Suppléants

Antonio Rodrigues Pires Rome
Ambassadeur du Cap-Vert auprès de la FAO

Mme Maria Aleluia Rodrigues Barbosa Andrade
Ministère du développement rural Praia

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC -

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Délégué

Albert Mandjeka Bangui
Directeur général
Ministère du développement rural

CHAD - TCHAD

Délégué

Saleh Djiguir N'Djamena
Secrétaire d'Etat à l'agriculture et
au développement rural

Suppléants

Mme Titimbaye Marian N'Djamena
Directrice de la promotion féminine

Mahamat Abdelmadjit N'Djamena
Directeur général de l'élevage
Ministère de l'élevage et
de l'hydraulique pastorale

COMOROS - COMORES

Délégué

M.M. Rachide Moroni
Directeur du département technique du CEFADER

CONGO

Délégué

J. Tchicaya Rome
Représentant permanent du Congo
auprès de la FAO

Suppléants

Niomet Campika Brazzaville
Conseiller
Ministère de l'industrie et de la pêche

Victor Bruno Moussabou Brazzaville
Directeur des études et de la planification
Ministère de l'agriculture et de l'élevage

Alphonse Gainko Brazzaville
Attaché économique à la Présidence de
la République

Michel Mombouli Rome
Représentant permanent adjoint du Congo
auprès de la FAO

EQUATORIAL GUINEA - GUINEE EQUATORIALE

ETHIOPIA - ETHIOPIE

Delegate

Tekola Dejene Addis Ababa
Minister of Agriculture

Alternates

Assefa Yilala Addis Ababa
Head of Training
Ministry of Agriculture

Makonnen Kebret Addis Ababa
Head, Foreign Economic Relations Office
Ministry of Agriculture

Teseha Negash Rome
Alternate Permanent Representative
of Ethiopia to FAO

Associate

N. Woldemiel Cael Asella
Head, Planning Evaluation and Budget Section

GABON

Délégué

Michel Anchouey Libreville
Ministre de l'agriculture, de l'élevage
et de l'économie rurale

Suppléants

Paul Mombey Libreville
Directeur de Cabinet, Ministère de l'agriculture,
de l'élevage et de l'économie rurale

Dieudonné Raugangy Libreville
Secrétaire général de la commission
nationale de la FAO

Clément Ondo-Obame Libreville
Directeur général adjoint des eaux et forêts

Barthélemy Bouassa-Moussadji Libreville
Directeur adjoint de l'élevage et
des industries animales

GAMBIA - GAMBIE

Delegate

Saihou Sabally Banjul
Minister of Agriculture

Alternates

B. Sonko Banjul
Under-Secretary
Ministry of Water Resources and Environment

Abdullah Bajang Brussels
Ambassador of the Gambia to the EEC

GHANA

Delegate

John Ndeugre Accra
Secretary for Agriculture

Alternates

Horatio Mends Rome
Permanent Representative of Ghana to FAO

GHANA (Cont'd)

Alternates

Adam Kaleem Accra
Irrigation Agronomist
Alfred Asante Accra
Assistant Director of Agricultural Economy
Ministry of Agriculture

GUINEA - GUINEE

Délégué

Kaba Ibrahima Conakry
Directeur de Cabinet du
Ministère de l'agriculture

Suppléants

Sékou Cissé Conakry
Docteur en économie rurale
Ministère de l'agriculture
Mamadou Saliou Baldo Conakry
Zootechnicien au bureau d'études
Ministère de l'élevage et des pêches

Mohamed Cissé Conakry
Chargé des projets et programmes
Ministère de la coopération internationale

Yacine Sow Conakry
Ingénieur agronome
Secrétariat d'Etat aux eaux et forêts

Thierno Aliou Diallo Conakry
Ingénieur agronome au Bureau central des
études des projets à la Présidence de la
République

GUINEA BISSAU - GUINEE-BISSAU

Délégué

Jorge Alberto Santos Oliveira Bissau
Directeur de la zone
Ministère du développement rural

Suppléant

Mme Victoria Robalo Djassi Bissau
Technicien du Cabinet de planification
Ministère du développement rural

IVORY COAST - COTE-D'IVOIRE

Délégué

Gilles Laubhouet-Vally Abidjan
Ministre du développement rural

Suppléants

Marcel Auguste Bonnel Abidjan
Chef de Cabinet
Ministère du développement rural

Souleymane Sako Rome
Ambassadeur

Danielle Maurice Abidjan
Ministère du développement rural

Konan N'Oli Abidjan
Conseiller technique

Conseiller

René Coffi Abidjan
Directeur général

KENYA

Delegate

William Morogo Arap Saina Nairobi
Assistant Minister for Agriculture
and Livestock Development

Alternates

Joshua Kimote Muthama Rome
Ambassador of Kenya to FAO

Mike Moses Mukolwe Nairobi
Deputy Director of Agriculture

J.K. Mutai Nairobi
Senior Assistant Secretary

Jasper Aggrey Okoth Harare
Information Attaché
Kenya High Commission

Associate

Humphrey Maina Nairobi
Senior Veterinary Officer

LESOTHO

Delegate

Peete N. Peete Maseru
Minister of Agriculture and Marketing

Alternates

M.G. Khadikane Maseru
Director of Agriculture Technical Services

Caiphus Moeketsi Moleko Maseru
Planning Officer

Ms Calextina M. Mosae Maseru
Project Director

Associates

Ephraim Kitleli Rome
Chargé d'Affaires
Embassy of Lesotho

Lietsiso Mohapeloa Maseru
Policy Planning Officer

Advisers

Mohapelwane Mohapeloa Maseru
Planning Officer
Ministry of Agriculture

Rosaliah Ramoholi Maseru
Economist

Mpontso Mohapeloa Maseru
Land Use Planner

LIBERIA

Delegate

J.N. Boakai Monrovia
Minister of Agriculture

Alternate

J. Tulay Monrovia
Project Director
Ministry of Agriculture

Associate

Ms P.M. White-George Monrovia
Staff Assistant Administrator
Ministry of Agriculture

MADAGASCAR

Délégué

Ms C. Ramanitrera Antananarivo
Chef de service de la programmation

MALAWI

Delegate
P.C. Mtenje Lilongwe
Minister of Forestry and Natural Resources

Alternates
D.C.W. Kambauwa Lilongwe
Under Secretary
Ministry of Agriculture

H.H.S. Chanza Lilongwe
Principal Agricultural Officer

K.M. Mtawali Lilongwe
Senior Economist
Ministry of Agriculture

Associate
K.E. Mazengera Lilongwe
Deputy Chief Veterinary Officer
(Disease Control)

MALI

Délégué
Nfagnanama Fomā Bamako
Ministre de l'agriculture

Suppléants
M. Sanghanta Bamako
Directeur national de l'agriculture
Ministère de l'agriculture

S.A. Sidibe Bamako
Directeur de l'élevage
Ministère du développement rural

MAURITANIA - MAURITANIE

Délégué
Mohamed Ould Babeta Nouakchott
Commissaire adjoint à la
sécurité alimentaire

Suppléant
Ahmed Salem Ould Moloud Nouakchott
Directeur de l'agriculture
Ministère du développement rural

MAURITIUS - MAURICE

Delegate
Mrs R. Veerapen Port Louis
Administrative Officer
Ministry of Agriculture, Fisheries and
Natural Resources

MOROCCO - MAROC

MOZAMBIQUE

Delegate
Rui Gonzalez Maputo
Secretary of State for Agricultural
Hydraulics

Alternate
Ms Maria Margarida Martins Maputo
Official
Ministry of Agriculture

NAMIBIA - NAMIBIE

Delegate
Leowaila J. Legwaila New York
UN Council for Namibia

Alternate
Tommo Monthe New York
UN Council for Namibia

Adviser
Leonard T. Kapungu New York
UN Council for Namibia

NIGER

Délégué
Ari Toubou Ibrahim Niamey
Ministre du développement rural

Suppléants
Haladou Sani Niamey
Chef, Service de santé animale
Ministère du développement rural

Sanda Maina Niamey
Directeur des études et programmation
Ministère du développement rural

NIGERIA

Delegate
Bukar Shaib Lagos
Minister for Agriculture, Water Resources
and Rural Development

Alternates
O.O. Awoyemi Lagos
Director, Federal Department of Agriculture
and Rural Development

S.S.O. Akpata Lagos
Director, Special Duties
Federal Ministry of Agriculture,
Water Resources and Rural Development

Advisers
J. Ladan Rome
Permanent Representative of Nigeria to FAO

F. Egbuedike Harare
Second Secretary
Nigerian High Commission

RWANDA

Délégué
Anastase Ntezilyayo Kigali
Ministre de l'agriculture, de l'élevage
et des forêts

Suppléant
Anastase Murekezi Kigali
Directeur général de la production agricole
Ministère de l'agriculture, de l'élevage
et des forêts

SAO TOME AND PRINCIPE - SAO TOME-ET-PRINCIPE

Délégué
Tome Dias da Costa Sao Tomé
Ministre de l'agriculture et de l'élevage

Suppléants
F. de Menezes Bruxelles
Ambassadeur et Représentant permanent de
Sao Tomé-et-Principe auprès de la FAO

Rodrigo Guilherme Sao Tomé
Chef, Département de la coopération et
des investissements

SENEGAL

Délégué
Amadou Bator Diop Dakar
Ministre du développement rural

Suppléant
Mame Balla Sy Rome
Représentant permanent du Sénégal
auprès de la FAO

Conseiller
Paul Senghor Dakar
Ingénieur agronome
Ministère du développement rural

SEYCHELLES

SIERRA LEONE

Delegate

Abass Bundu Freetown
Minister of Agriculture and Natural Resources

Alternate

T.E.C. Palmer Freetown
Principal Agriculture Officer
Ministry of Agriculture and Natural Resources

SUDAN - SOUDAN

Delegate

Yousif Ahmed Dash Khartoum
Under Secretary of Agriculture
Ministry of Agriculture

Alternate

Abdulla Mekki Osman Khartoum
Director of Epizootic Control
Department of Animal Resources

SWAZILAND

Delegate

H.S. Mamba Mbabane
Minister of Agriculture and Cooperatives

Alternates

A.V. Kunene Mbabane
Principal Secretary
Ministry of Agriculture and Cooperatives

Nicholas J. Gumede Mbabane
Director of Veterinary Services
Ministry of Agriculture and Cooperatives

P.K. Lukhele Mbabane
Acting Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and Cooperatives

Ms J.G. Dlamini Mbabane
Principal Community Development Officer
Ministry of Agriculture and Cooperatives

Ms Nomusa Dlamini Mbabane
Agricultural Economist
Ministry of Agriculture and Cooperatives

TANZANIA - TANZANIE

Delegate

H.K.D. Kirigini Dar-es-Salaam
Minister of State for Agriculture and
Livestock Development

Alternates

Ndugu Abbas K. Sykes Rome
Ambassador and Permanent Representative
of Tanzania to FAO

G.S. Ndugulile Harare
Second Secretary

Joseph Mtenga Rome
Minister Counsellor and Alternate Permanent
Representative of Tanzania to FAO

Beda Katani Dar-es-Salaam
Senior Economist

Abdisalaam Issa Khatibu Dar-es-Salaam
Director of Irrigation and Research

Associate

I.S. Mpelumbe Dar-es-Salaam
Director of Veterinary Services

TANZANIA - TANZANIE (cont'd)

Advisers

Mrs Leah Lupembe Dar-es-Salaam
Senior Cultural Officer

Francis'ka Katagira Dar-es-Salaam
Agricultural Officer

TOGO

Délégué

Koku Delali Adjessi Lomé
Attaché au Ministre du développement rural

Suppléant

Mme Ahlonkoba Aithnard Lomé
Directrice, Condition féminine
Ministère des affaires sociales

Adjoint

Pakoubatcho Lekezime Lama-Kara
Directeur du projet culture attelée

TUNISIA - TUNISIE

Délégué

Mohamed Meddah Harare
Conseiller ambassade

UGANDA - OUGANDA

Delegate

Samwiri Mugwisa Entebbe
Minister of Agriculture and Forestry

Alternates

J.J. Otim Kampala
Minister of Animal Industry and Fisheries

Gideon O. Obbo Entebbe
Personal Assistant to the Minister

Augustine K. Osuban Entebbe
Commissioner for Agriculture

Mansoor Simbwa-Bunaya Entebbe
Representative of Uganda to FAO

S.E. Onyait Kampala
Deputy Commissioner for Veterinary
Services and Animal Industry

E.S. Kanyike Kampala
Deputy Commissioner for Fisheries

Ms Jeanne Kampe Kampala
Senior Personal Secretary
Ministry of Animal Industry and Fisheries

C.W. Wamalwa Kampala
Permanent Secretary of Agriculture

ZAIRE

Délégué

Mokonda Bonza Kinshasa
Secrétaire d'Etat au département de
l'agriculture et du développement rural

Suppléants

Sango Ya Tambwe Rome
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès
de la FAO

Lititiyo Afata Kinshasa
Conseiller au Cabinet

ZAMBIA - ZAMBIE

Delegate
G.K. Chinkuli Lusaka
Minister of Agriculture and Water Development

Alternates
Harry Momba Nzunga Rome
Ambassador of Zambia to FAO

Torex Maluza Rome
Alternate Permanent Representative
of Zambia to FAO

Ernest S. Chileshe Lusaka
Principal Officer
Ministry of Agriculture and Water Development

Associates
Ephraim D. Muyanga Lusaka
Director of Fisheries

Nicholas Enesi Mumba Lusaka
Director of Agriculture

Adviser
Johns Simbotwe Akapelwa Ndola
Chief, Conservator of Forests

ZIMBABWE

Delegate
Denis Norman Harare
Minister of Agriculture

Alternates
Swithun Tachona Mombeshoia Harare
Deputy Minister of Agriculture

R.M. Mupawose Harare
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture

T.H. Gentlemen Harare
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture

S.C. Muchena Harare
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture

P.R.N. Chigaru Harare
Director, Department of Research and
Specialist Services

T.J. Chikumbu Harare
Deputy Director, Department of Agricultural
Technical and Extension Services

ZIMBABWE (cont'd)

Alternates
J. Thomson Harare
Director
Department of Veterinary Services

M.G. Paraiwa Harare
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Lands

J. Matanyaire Harare
Assistant Director, Department of
Rural Development

K. Landing Harare
Management Engineer Planning
Ministry of Energy and Water Resources
Development

J. Chibumbu Harare
Assistant Secretary
Ministry of Labour, Manpower and
Social Welfare

Miss Tendai Bare Harare
Under Secretary
Ministry of Community Development
and Women's Affairs

Miss Angela Makwavarai Harare
Permanent Secretary
Ministry of Community Development
and Women's Affairs

Charles B. Muringisi Harare
Chief Co-operative Officer
Ministry of Lands

N. Ncube Harare
Economist, Ministry of Finance,
Economic Planning and Development

S.B. Marume Harare
Ministry of Agriculture

T. Takavarasha Harare
Assistant Secretary
Ministry of Agriculture

Peter Pswarayi Munetsi Harare
Assistant Director
Agricultural Extension

Y.S. Magiya Harare
Protocol Officer

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES N'APPARTENANT PAS A LA REGION

EGYPT - EGYPTE

Yousef Hamdi Rome
Agriculture Counsellor and
Alternate Permanent Representative of
Egypt to FAO

FRANCE

Patrick Pascal Paris
Direction des Nations Unies et des
Organisations internationales au
Ministère des relations extérieures

Guy Fradin Paris
Service des relations internationales
du Ministère de l'agriculture

ITALY - ITALIE

Giorgio Maria Economides Harare
First Secretary

NETHERLANDS - PAYS-BAS

J.E. Van den Berg Harare
First Secretary
Royal Netherlands Embassy

PORTUGAL

Antonio de Faria e Maya Harare
Chargé d'affaires a.i.
Ambassade du Portugal

SOMALIA - SOMALIE

Aden A. Omar
Counsellor
Embassy of Somalia

Lusaka

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

M. F. Watson
Natural Resources Adviser

Lilongwe

UNITED STATES OF AMERICA - ETAT-UNIS D'AMERIQUE

Ms Millicent Fenwick
Ambassador
Embassy of the United States of America

Rome

E. Wayne Denney
Deputy Director
US Department of Agriculture

Washington DC

Tain Tompkins
Economic Officer

Harare

AFRICAN LIBERATION MOVEMENTS
MOUVEMENTS AFRICAINS DE LIBERATION

AFRICAN NATIONAL CONGRESS
CONGRES NATIONAL AFRICAIN

Ms Agnes Mackay
Agriculture Department

Lusaka

Elliet Mfana
Director of Education

Harare

PAN AFRICANIST CONGRESS

CONGRES PANAFRICAIN

Mfanasekhaya P. Gqobose
Director of Economic Affairs

Dar-es-Salaam

SOUTH WEST AFRICA PEOPLE'S ORGANIZATION

ORGANISATION DU PEUPLE DU SUD-OUEST AFRIQUE

Vilho Nghipondoka
Chief Agricultural Coordinator

Luanda

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

UNITED NATIONS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

A. Mohamud Jama
Social Affairs Officer
Department of International Economy
and Social Affairs

New York

Heaven Caution Chifamba
UN Information Officer

Harare

Athmanir Magoma
Director
UN Information Centre

Harare

ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

J. Rabileh
Director

Lusaka

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Saidi M. Shomari
UNICEF Representative

Harare

UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES
HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

D. Fowler
Representative

Harare

WORLD FOOD PROGRAMME
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

James Ingram
Executive Director

Rome

Mohamed Zejjari
Assistant to the Executive Director

Rome

WORLD FOOD PROGRAMME (Cont'd)

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (suite)

Hicham El-Hage
Chief, Eastern and Southern Africa Branch

Rome

Bronislaw Szynalski
Project Management Officer

Rome

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Abebe Ambatchew
UNDP Resident Representative

Harare

O. Jakobsen
Assistant Resident Representative

Harare

UNITED NATIONS SUDANO-SAHELIAN OFFICE
BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA REGION SOUDANO-SAHELIENNE

Abebe Ambatchew
UNDP Resident Representative in Zimbabwe

Harare

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Kjartan Stigen
Programme Officer

Harare

UNITED NATIONS ENVIRONMENTAL PROGRAMME

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ms Letitia Obeng
Director and Regional Representative

Nairobi

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Iqbal Ahmed
Expert, Rural Employment Policies and Development

Lusaka

WORLD HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

J.T. Lema
Programme Coordinator Harare

WORLD BANK
BANQUE MONDIALE

David Loos
Director, Regional Mission Nairobi
in Eastern Africa

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Hadi Shams Rome
Senior Economist

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

G. Gruner Bruxelles
Chef de division
Direction générale du développement

Gaspard Duehkelsbuehler Harare
Délégué

Peter Christiansen Harare
Conseiller économique

Henricus Overzee Harare
Expert

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

AFRICAN DEVELOPMENT BANK
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

O.O. Ogunjobi Harare
Regional Representative

G.R. Onaba Harare
Principal Agronomist

AFRICAN REGIONAL CENTRE FOR TECHNOLOGY
CENTRE REGIONAL AFRICAIN DE TECHNOLOGIE

Y. Fiagan Dakar
Expert Post-Harvest Technology

AFRICAN TIMBER ORGANIZATION
ORGANISATION AFRICAINE DU BOIS

G. Ahuranyi Tanganika Libreville
Secretary-General

CENTRAL AFRICAN CUSTOMS AND ECONOMIC UNION
UNION DOUANIERE ET ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

Ambroise Folem Bangui
Secrétaire général

M.A. Poulougou Bangui
Chef de service production animale

Dr Takam Bangui
Expert principal

CENTRE ON INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT FOR AFRICA
CENTRE DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE POUR L'AFRIQUE

Ibrahim Kaduma Arusha
Director

Alphonse Gombe Arusha
Senior Training Officer

DESERT LOCUST CONTROL ORGANIZATION FOR EASTERN AFRICA - ORGANISATION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN DANS L'EST AFRIQUE

Khogali Ahmed Addis-Abeba
Directeur des Opérations

Laniel Meshack Wako Addis-Abeba
Directeur-général

ECONOMIC COMMUNITY OF THE GREAT LAKE COUNTRIES
COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS

Damien Ngendahayo Gitega
Directeur de la recherche
Institut de recherche agronomique et zootechnique

INTERNATIONAL LIVESTOCK CENTRE FOR AFRICA
CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ELEVAGE EN AFRIQUE

M. Sall Addis-Abeba
Directeur des relations extérieures de la formation

INTERNATIONAL OFFICE OF EPIZOOTICS
OFFICE INTERNATIONAL DES EPIZOOTIES

Yves Cheneali Paris
Adviser to Pan African Rinderpest Campaign

ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY
ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

Amadou Tall Nairobi
Directeur de l'OUA/IBAR

E.I. El-Batt Accra
Ambassadeur et secrétaire scientifique de l'OUA

Papa Daouda Fall Nairobi
Coordinateur international de la campagne panafricaine contre la peste bovine

PERMANENT INTER-STATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHELIAN ZONE - COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

Reuben Thomas Bamako
Director-General

WEST AFRICAN RICE DEVELOPMENT ASSOCIATION
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Aliou Jagne Monrovia
Deputy Executive Secretary

J.O. Olufowote Accra
Sub-Regional Coordinator

Simon Assegninou Bobo-Dioulasso
Sub-Regional Coordinator

WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK
BANQUE OUEST-AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
 Kalen Grunitzky Lomé
 Analyste financier

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONAL INSTITUTE OF TROPICAL AGRICULTURE
INSTITUT INTERNATIONAL D'AGRICULTURE TROPICALE

Bede N. Okigbo Ibadan
 Deputy Director-General

ORGANIZATION OF AFRICAN TRADE UNION UNITY
ORGANISATION DE L'UNITE SYNDICALE AFRICAINE

Kwaku Haligah Lomé
 Member of Secretariat

PAN-AFRICAN FEDERATION OF AGRICULTURAL TRADE UNIONS

Kwaku Haligah Lomé
 Secretary-General

WORLD VISION INTERNATIONAL

Victor Kwenda Harare
 Administrative Assistant to the
 Field Director

CONFERENCE SECRETARIAT/SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Conference Secretary N. Doumandji
 Conference Officer B. Linley

Reports Officer M. Okai
 Press Officers H. Toros
 G-P Hazoumé

FAO STAFF/FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Edouard Saouma
 Director-General
 E. M. West
 Deputy Director-General
 J.A.C. Davies
 Assistant Director-General
 Regional Representative for Africa, RAFR
 D.F.R. Bommer
 Assistant Director-General, AG
 H.T. Ahdab
 Chief, Africa Desk, Operations Service, FO
 P. Atang
 Chief, East Africa Service, AGO
 S. de Mistura
 Attaché de Cabinet, ODG
 Ms R. Finney
 Chief, Home Economics and Social Programmes
 Service, ESHL
 P. Hendry
 Editor, Ceres, GII
 H.M. Horning
 Director, AGL
 H.A. Jasiorowski
 Director, AGA
 W.D. Maalouf
 Chief, Agricultural Education and Extension
 Service, ESHE
 R. Moreno
 Director, ESH

M.S.O. Nicholas
 Director, AGS
 S.E.D. Noah
 Regional Agricultural Extension, Education and
 Training Officer, RAFR
 A.V. Obeng
 Regional Cooperation and Liaison Officer, RAFR
 H. Owusu-Agyemang
 FAO Representative in Trinidad and Tobago
 Y. Ozawa
 Chief, Animal Health Service, AGAH
 A. Régnier
 Director, IAA
 Ms P. Sadek
 Field Programme Officer, Regional Bureau
 for Africa, DDFA
 L.W. Siry
 Chief, West Africa Service, AGO
 T. Taka
 Chief, Regional Bureau for Africa, DDFA
 M.P. Touadé
 Regional Animal Health and Production Officer, RAFR
 J.B. Van As
 Officer-in-charge, ESP
 T. Wadda
 FAO Representative in Zambia
 M.S. Zehni
 Director, AGR

LISTE DES DOCUMENTS

ARC/84/1	Ordre du jour provisoire annoté
ARC/84/2	Activités de la FAO dans la région, y compris les suites données aux principales recommandations de la douzième Conférence régionale, et Programme de travail et budget pour 1984-85
ARC/84/3	Formation de la main-d'oeuvre pour le développement agricole et rural de l'Afrique
ARC/84/4	Politiques des prix agricoles en Afrique
ARC/84/5	Suivi de la mise en oeuvre de la partie agricole du Plan d'action de Lagos
ARC/84/6	Perspectives et tendances de l'irrigation en Afrique
ARC/84/7	Développement et transfert de la technologie alimentaire et agricole
ARC/84/8	Mise en oeuvre de la campagne panafricaine d'éradication de la peste bovine
ARC/84/9	Suivi de la CMRADR: le changement des systèmes agraires pour la lutte contre la pauvreté rurale
ARC/84/10	Représentation de la région au GCRAI

Série ARC/84/INF.

ARC/84/INF/1	Note d'information
ARC/84/INF/1-Corr.1	Rectificatif au document ARC/84/INF/1
ARC/84/INF/2	Calendrier provisoire
ARC/84/INF/3	Liste provisoire des documents
ARC/84/INF/4-Rev.1	Liste provisoire des participants

Série ARC/84/LIM.

ARC/84/LIM/1	Recommandations de la Consultation gouvernementale sur le rôle des femmes dans la production vivrière et la sécurité alimentaire (Harare, 10-13 juillet 1984)
ARC/84/LIM/2	Déclaration de Harare sur la crise alimentaire en Afrique
ARC/84/LIM/3	Projet de résolution sur la crise alimentaire en Afrique

Série ARC/84/CONF.

ARC/84/CONF/1	Déclaration du Directeur général (23 juillet 1984)
---------------	--

Série ARC/84/REP.

ARC/84/TC/REP	Rapport du Comité technique
ARC/84/REP 1 à	
ARC/84/REP 3	Projet de rapport de la Conférence

Série ARC/84/OD

ARC/84/OD 1 à	
ARC/84/OD/8	Programmes des séances

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

Organisation du Comité technique

1. La treizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue dans la Salle Stewart de l'hôtel Meikle's à Harare, République du Zimbabwe, du 16 au 25 juillet 1984. La session plénière de la Conférence a été précédée, du 16 au 20 juillet 1984, par la réunion du Comité technique.

2. Ont participé à la réunion les délégués de 40 Etats Membres de la région, les observateurs d'Etats Membres extérieurs à la région, les représentants des Nations Unies et des institutions spécialisées, des observateurs d'organisations intergouvernementales et les représentants des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La liste complète des participants figure à l'Annexe B.

Ouverture du Comité technique

3. Monsieur Edward M. West, Directeur général adjoint, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs au nom du Directeur général de la FAO. Dans sa brève allocution d'introduction il a remercié le Gouvernement de la République du Zimbabwe de sa chaleureuse et cordiale hospitalité et des excellentes installations mises à la disposition du Comité technique. Se référant aux questions de fond dont était saisi le Comité technique, Monsieur West a estimé que les débats de la réunion permettraient de faire progresser l'action collective menée pour le développement de l'agriculture africaine. Il a réaffirmé que la FAO était résolue à aider les Etats Membres à mener cette action conformément aux vœux exprimés par les gouvernements. Des documents de fond ont été préparés pour faciliter les débats du Comité, qui devraient aboutir à des mesures concrètes permettant d'affronter les problèmes de développement de l'alimentation et de l'agriculture inscrits à l'ordre du jour. Il s'agit de problèmes dont la solution est capitale sur le plan national, régional et international.

4. M. West a alors invité M. Denis Norman, Ministre de l'agriculture de la République du Zimbabwe à inaugurer la réunion du Comité technique. M. Norman a souhaité aux délégués la bienvenue au Zimbabwe. Dans son discours, il a souligné le rôle critique que joue le secteur agricole dans le développement économique des pays d'Afrique, particulièrement pour satisfaire les besoins essentiels de la population en matière d'alimentation et de nutrition, fournir les nombreuses matières premières requises par l'industrie et produire des devises. Il a constaté que ce but n'avait pas été tout à fait réalisé, puisque la production du secteur avait stagné sinon baissé et la pauvreté rurale s'était généralisée.

5. M. Norman a alors évoqué certaines des questions dont était saisi le Comité technique. Il a souligné que les ressources humaines constituaient l'un des problèmes principaux du continent et qu'il serait possible d'améliorer cette situation en formant du personnel local en plus grand nombre. Il a instamment invité les gouvernements à prendre les mesures appropriées particulièrement en matière de prix, pour mobiliser et encourager les initiatives des agriculteurs en vue d'accroître la production. Il a fait valoir, toutefois, qu'en cherchant à relever les prix à la production on risquait d'aller à l'encontre de l'objectif consistant à fournir des aliments bon marché au consommateur. Il a invité les responsables des politiques à éviter ces conflits en choisissant des solutions qui assurent un juste équilibre entre prix et avantages pour les producteurs et les consommateurs.

6. Il a approuvé l'accent mis ces dernières années sur le développement rural, et notamment les mesures tendant à orienter vers la petite exploitation la stratégie de croissance du développement rural. Pour remédier à la pauvreté, qui demeure un phénomène essentiellement rural en Afrique, il a indiqué certaines stratégies à adopter, notamment des

mesures pour remédier aux variations pluviométriques et aux fréquentes vagues de sécheresse. L'irrigation, a-t-il fait observer, est un moyen d'accroître la production agricole. D'autre part, il faudrait élaborer des techniques alimentaires et agricoles appropriées et les appliquer en Afrique, ce qui exigerait toutefois des ressources financières et un personnel suffisant pour la recherche, ainsi que l'établissement de liens adéquats entre la recherche, la vulgarisation et les services auxiliaires nécessaires au transfert des technologies. M. Norman a souligné qu'il importe d'éliminer la peste bovine et a demandé l'instauration d'une coopération régionale pour mener la campagne d'éradication.

Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur

7. A sa première séance de travail, le Comité a élu Président, par acclamation, M. Robbie Mupawose, Secrétaire permanent du Ministère de l'agriculture du Zimbabwe. En acceptant la présidence, M. Mupawose, dans une brève allocution, a remercié les délégués de lui avoir confié la conduite des travaux du Comité et leur a demandé de l'aider dans cette tâche.

8. Le Comité a ensuite élu à l'unanimité respectivement premier et deuxième vice-présidents, M.F. de Menezes, Ambassadeur de Sao Tome-et-Principe auprès de la CEE et Représentant permanent auprès de la FAO et M. Sanda Maina, Directeur des études et programmes au Ministère du développement rural du Niger. M. Mansour Simbwa-Bunnya, Représentant permanent de l'Ouganda auprès de la FAO, a été élu rapporteur à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour

9. Le Comité technique a examiné et adopté l'ordre du jour et le calendrier provisoires. L'ordre du jour adopté figure à l'Annexe A.

